

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

l'Unité
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2061 - 1er février 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Société Générale

**Cinq milliards
perdus à la
roulette de
la finance**

p. 3 et 5

Arcelor-Mittal
Sarkozy
complice
de Mittal
p. 14

Dans les
entreprises
PSA, Renault,
SNCF, RATP,
Hôpitaux...
p. 11 à 15

Palestine
Une brèche
dans le mur
de la politique
israélienne p. 8



États-Unis
Les Démocrates
porteurs de faux espoirs
p. 8

Sommaire

Leur société

p. 4

■ Élections municipales : politiques ou pas politiques ?

■ Le nouveau traité européen

p. 5

■ Société Générale : qui a creusé le trou ?

■ Qui est responsable ?

■ Ce n'est pas aux employés de payer !

p. 6

■ Crise financière

■ Salaire des patrons

■ Des multinationales « trop imposées »

p. 7

■ Éducation nationale

■ Darcos soigne sa note

■ Drancy : Lycée Delacroix, enseignants en colère

■ Anor : menaces de fermetures de classes

p. 10

■ Erika : les grandes manœuvres de Total

■ Creil : des centaines d'usagers sans téléphone

■ Troyes : foyer-logement du Clos-Fleuri

Dans le monde

p. 8

■ États-Unis : la campagne primaire démocrate

■ Palestine : la brèche ouverte par le Hamas à Gaza

p. 9

■ Indonésie : Suharto, mort d'un dictateur

p. 16

■ Italie : la fin du gouvernement Prodi

■ Allemagne : une claque pour la réaction

■ Niger : Aréva dit faire le bonheur des peuples

Dans les entreprises

p. 11

■ Hôpital Pitié Salpêtrière – Paris

■ Artus-Avrillé : un succès des travailleurs

■ Nexter Bourges : salaire et temps de travail décents !

■ Gaz de France

p. 12

■ Renault-Flins : accident grave

■ Technocentre Renault Guyancourt

■ Peugeot-Citroën Rennes : suppression d'une ligne de production

p. 13

■ Renault-Trucks Vénissieux : salaires

■ Renault-Cléon : débrayage pour les salaires

■ Continental Clairoux : réactions à la politique patronale

p. 14

■ ArcelorMittal – Gandrange : Sarkozy et Mittal comme larrons en foire

■ La Poste Paris 14 : suppressions d'emplois

■ Haute-Savoie : halte aux fermetures d'usines !

P. 15

■ SNCF : la direction s'en prend au droit de grève

■ RATP : sanctions un premier recul

■ Zone aéroportuaire de Roissy : fermeture des parkings

Sarkozy, un homme de chœur

La cérémonie des vœux aux autorités religieuses a été pour Sarkozy une nouvelle occasion de faire l'éloge de la religion et de courtiser les clergés. Les déclarations de la même eau se sont multipliées ces dernières semaines. À Rome, le 20 décembre, lors de son intronisation comme chanoine de Saint-Jean-de-Latran, il avait insisté sur « *les racines essentiellement chrétiennes de la France* » et affirmé que « *La France a besoin de catholiques* ». À Ryad, le 14 janvier, il avait étendu son propos à l'islam, célébrant le « *dieu transcendant qui est dans la pensée et le cœur de chaque homme* ». Cette fois, ce sont toutes les religions et leurs représentants officiels qui reçoivent en bloc et officiellement l'hommage du président.

Pour tenter de tempérer les réactions à ses prêches, qui se succèdent tels les grains d'un chapelet, il a tenu à ajouter que « *la reconnaissance du sentiment*

religieux comme une expression de la liberté de conscience et la reconnaissance du fait religieux comme un fait de civilisation font partie, au même titre que la reconnaissance de l'héritage des Lumières, de notre pacte républicain et de notre identité ». Le pape, les imams, les rabbins dans un même bateau que Voltaire et Diderot, l'image est quelque peu osée. Et ce bateau gîte dangereusement du côté des représentants de la Bible, du Coran ou du Talmud bien plus que du côté de ceux qui contestaient l'obscurantisme religieux, ce qui leur avait valu le titre de représentants des Lumières.

Le lendemain, lors de ses vœux au corps diplomatique, après avoir parlé du défi du changement climatique, Sarkozy prédisait, pour le XXI^e siècle, un deuxième défi, « *celui des conditions de retour du religieux dans la plupart de nos sociétés* ». Et d'ajouter que

Ph. RSR

« *C'est une réalité* » que « *seuls les sectaires ne voient pas* ».

Sarkozy et les siens mélangent pêle-mêle religions, cultes, clergés, laïcité, mais ce mixage n'est pas neutre, comme lorsqu'il a dit au Vatican, le 20 décembre dernier « *Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé et le pasteur.* » Comme si, quand on est athée, on était automatiquement dépourvu de toutes

« valeurs » et de toute morale.

Sarkozy aimerait donc qu'on enseigne au peuple les « valeurs » telles que les conçoivent les curés et leurs semblables, et qui sont encore et toujours celles de la résignation à l'ordre établi. Il faudrait accepter avec humilité le sort qui nous est assigné sur la Terre, en attendant un meilleur au ciel, voilà la « civilisation » prônée par le nouveau chanoine de Saint-Jean-de-Latran..

Vincent GELAS

Le prochain

CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour sujet :

Israël - Palestine

Comment l'impérialisme, en transformant un peuple en geôlier d'un autre, a poussé les deux dans une impasse tragique

Vendredi 1^{er} février à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e

(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

Dans notre agenda

Sans-papiers, contre les expulsions et pour la régularisation

Le réseau Éducation sans frontière (RESF), la Coordination 75 des sans-papiers, la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) de Paris et plusieurs autres associations appellent à manifester contre les rafles et les expulsions qui battent leur plein, c'est-à-dire contre la « politique du chiffre » de Sarkozy et Hortefeux, et pour la régularisation de tous les sans-papiers :

samedi 2 février à Paris

Départ à 13 h 30 de plusieurs arrondissements (mairies des 3^e, 10^e, 11^e, 18^e et 20^e, des places Clitichy et des Fêtes) pour converger vers la place Stalingrad à 16 heures.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste))

membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 1 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

2 • Lutte Ouvrière n° 2061 • 1er février 2008

Cinq milliards perdus à la roulette de la finance



Cinquante milliards d'euros joués, cinq milliards perdus dans des opérations spéculatives par un seul individu, sans même que la banque s'en aperçoive ! Qui dit mieux ? Les cinq milliards perdus sont l'équivalent de la moitié du déficit de la Sécurité sociale, ce déficit au nom duquel on impose les franchises médicales, le déremboursement de nombre de médicaments, en écartant des soins, de fait, des centaines de milliers de salariés et de retraités. Quant aux cinquante milliards joués par ce seul courtier de banque, par qui le scandale arrive, ils représentent un cinquième du budget de l'État et le salaire annuel de quatre millions de salariés payés au smic.

Et la direction de la Société Générale de répéter pour rassurer ses actionnaires que, malgré ces cinq milliards perdus, auxquels s'ajoutent deux autres milliards envolés dans d'autres spéculations, la banque continue de faire du profit. La preuve : elle vient de racheter une banque russe !

Le courtier de banque qui a réussi ce coup en déjouant les contrôles est peut-être un informaticien de génie. Mais le système économique où cela est possible est tout de même un système fou.

Dans les entreprises où l'on produit et où se créent les véritables richesses, on impose un rythme de travail de plus en plus dur pour gagner quelques secondes, on restructure pour réduire les effectifs, on bloque les salaires alors que les prix s'emballent, on aggrave l'exploitation en prétendant qu'il faut en passer par là pour résister à la concurrence et à la mondialisation. Et tout cela pour que les profits ainsi sués rejoignent la spéculation financière où des milliards peuvent partir en fumée !

Du coup, même les ministres se mettent à parler de contrôle et de transparence. Mais toute cette affaire montre que le contrôle interne ou celui par des officines spécialisées ne valent rien. Eh oui, la première mesure indispensable serait de lever le secret des affaires, le secret bancaire et de permettre aux

employés de banque, aux syndicats, à la population de contrôler les circuits par lesquels passe, s'accumule ou se dilapide l'argent !

À ce qu'il paraît, en liquidant dans la précipitation les actions pourries rachetées par le courtier, la Société générale aurait amplifié le krach boursier en cours. Si cela ne concernait que les actionnaires, on pourrait s'en désintéresser, voire s'en réjouir. Mais la crise financière peut se transformer à n'importe quel moment en une grave crise de l'économie et de la production matérielle elle-même, malgré les rododromades de Sarkozy ou de la ministre des Finances Lagarde, qui jurent qu'en France tout va très bien.

Une crise économique, c'est des fermetures d'entreprises, des licenciements massifs et une misère aggravée pour le monde du travail. Et même si l'on y échappe encore cette fois-ci, ce sera au prix de nouvelles aides et subventions aux banques. C'est déjà le cas depuis cet été où l'actuelle crise financière a éclaté. Les banques centrales, c'est-à-dire les États, ont déjà versé plusieurs centaines de milliards aux banquiers spéculateurs pour éviter leur faillite. C'est encore et toujours aux classes populaires, et plus spécialement aux salariés, que les dirigeants font payer la note.

La folie de ce système ne peut être soignée par aucune potion. L'économie capitaliste n'est pas seulement profondément injuste parce que basée sur l'exploitation et faite pour enrichir les riches en appauvrissant les pauvres. C'est aussi une économie imprévisible, ingouvernable même par ceux qui en profitent.

Voilà pourquoi dans le passé, où le Parti Communiste était encore vraiment communiste, et dans ce passé plus lointain encore où le Parti Socialiste était vraiment socialiste, ces deux partis avaient pour programme fondamental d'œuvrer pour le renversement de l'organisation capitaliste de la société. Cet objectif est pleinement d'actualité, même si ces deux partis l'ont depuis longtemps abandonné.

Arlette LAGUILLER

• En visite au Rwanda

Kouchner, spécialiste en blanchiment des coupables

La France et le Rwanda sont en train de renouer des contacts rompus fin 2006. C'est dans ce cadre que le ministre des Affaires étrangères, Kouchner, s'est rendu au Rwanda le 28 janvier. Et, au sujet du génocide de 1994 qui a causé la mort de 800 000 Rwandais et du rôle de la France, il a déclaré : « C'était certainement une faute politique. On ne comprenait pas ce qui se passait. Mais il n'y a pas de responsabilité militaire. »

Prétendre qu'« on ne comprenait pas ce qui se passait » est une mauvaise plaisanterie. Les autorités françaises avaient dépêché sur place, au Rwanda, des soldats, des diplomates, des conseillers qui encadraient l'ancien régime. Tout ce petit monde était parfaitement au courant du massacre qui

s'annonçait et qui n'était d'ailleurs pas le premier du genre, même si celui-là a dépassé tous les précédents en horreur. La seule chose que les conseillers français n'ont sans doute pas comprise (est-ce là la « faute politique » ?), c'était que les rebelles allaient finalement gagner.

Et pour finir, le bouquet, c'est cette absence de « responsabilité militaire » selon Kouchner ! La France a fourni de l'armement, des instructeurs, des conseillers militaires au régime en place, sur lequel elle misait. Il est même probable que des militaires français ont participé à des combats contre les rebelles, avant le déclenchement du génocide. La France a même été accusée d'avoir continué à envoyer des armes aux massacreurs, pendant la période où le massacre battait son plein.

Enfin, lorsque les massacreurs ont été vaincus, l'armée française a expédié une mission prétendument humanitaire. Ce qu'elle n'avait pas fait pour sauver les victimes du massacre, elle l'a fait pour sauver un certain nombre de ses auteurs. Ce fut l'« opération Turquoise ».

Kouchner est décidément devenu un spécialiste en matière de blanchiment des coupables. À propos de l'exploitation d'un gisement de gaz par Total en Birmanie, il avait exonéré le trust de la res-

ponsabilité du travail forcé imposé par la junte locale aux populations pour préparer la construction d'un gazoduc. Certes il y avait bien eu du travail forcé, admettait Kouchner, mais Total n'avait fait qu'en profiter, c'était les dictateurs birmans qui avaient manié le fouet.

Kouchner, ex-« french doctor », de gauche s'il vous plaît, est vraiment bon à tout faire : à servir de caution à des trusts, à des massacreurs... et à Sarkozy.

André VICTOR

• Élections municipales

Politiques ? ou pas politiques ?

Le 8 janvier, Sarkozy déclarait fièrement qu'il fallait politiser les élections municipales pour donner l'occasion aux électeurs de soutenir la politique de son gouvernement. Puis quelqu'un a dû lui signaler respectueusement que les électeurs pouvaient aussi en profiter pour sanctionner cette politique, et même que c'était apparemment ce qu'une bonne partie de l'électorat populaire se préparait à faire. Il a alors opéré un virage à 180 degrés en affirmant, le 22 janvier, qu'il ne comptait pas se mêler de ces élections qui avaient un caractère local. Enfin, deux jours

après, Sarkozy a dit le contraire et annoncé des visites « sur le terrain » parce que les élections sont « toujours politiques ».

Depuis, la situation de la droite s'est encore compliquée car, si certains maires et candidats UMP souhaitent la visite de Sarkozy, d'autres préfèrent ne pas être sur la photo avec lui, ni même se réclamer de son parti, afin de ne pas trop endosser de responsabilité pour la politique du gouvernement.

Sarkozy et son fidèle Fillon ont donc maintenant inventé la visite politique, mais sans politique... Dans leur soutien aux candidats de la droite ils ne par-

lent ni des salaires, ni des prix, ni des logements, et surtout pas de leur politique en la matière. Ils se bornent à visiter le commissariat ou la gendarmerie et à féliciter élus et fonctionnaires pour leur lutte contre la délinquance. Sarkozy l'a fait à Bordeaux, puis à Pau, Fillon à Colombes.

Mais, malgré le caractère local que peuvent avoir les élections municipales, il faut souhaiter que les travailleurs se saisissent de cette occasion pour condamner la politique du gouvernement, ses cadeaux au patronat et ses attaques en règle contre le monde du travail.

Meeting
avec
Arlette Laguiller
à Paris
Vendredi 29 février
à 20 h 30
Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)
Entrée libre

Par ailleurs, les équipes municipales n'ont certes pas le pouvoir de contrecarrer la politique de l'État, et encore moins celle du patronat, mais elles peuvent dans une certaine mesure en atténuer les effets, en facilitant la vie des travailleurs plutôt que systématiquement celle des patrons. Elles peuvent aussi aider à l'organisation et aux luttes des travailleurs. Et

c'est pourquoi il est important d'élire, en particulier, des militants ouvriers attachés à la défense des intérêts politiques et sociaux du monde du travail.

C'est pour pouvoir faire élire de tels militants que Lutte Ouvrière présente des listes ou participe à des listes d'union dans ces élections.

Paul GALOIS

• Parité

De l'intention à la réalité

Une loi votée en 2000 instaure des règles visant à établir la parité entre les femmes et les hommes dans les assemblées élues. Or on constate qu'aujourd'hui seulement 15 % des têtes de liste UMP aux prochaines élections municipales seront des femmes, chiffre qui atteint 20 % pour les socialistes.

Et encore, c'est un progrès relativement aux élections municipales de 2001. La loi imposait alors, pour les com-

munes de plus de 3 500 habitants, une alternance par groupes de six candidats, ce qui permettait que les candidats occupant les premières places sur la liste soient des hommes. Du coup, la proportion de femmes élues au Conseil municipal atteignait 47,4 % mais celle des femmes maires ne dépassait pas 6,6 %.

Depuis janvier 2007 la loi impose, pour les communes de plus de 3 500 habitants, d'une

part, une alternance stricte entre candidat et candidate et, d'autre part, une parité stricte pour la répartition des postes d'adjoints au maire. Sauf qu'elle n'oblige évidemment pas que la parité soit respectée pour les têtes de liste, et donc pour les futurs maires élus. Résultat, 85 % des listes qui se présenteront en 2008 seront conduites par des hommes.

Cela n'empêche pourtant pas des représentants de l'UMP

de se féliciter de ce qu'ils qualifient de belles avancées. Ainsi l'adjoint au responsable des élections pour ce parti a noté que « *cela peut paraître faible* », mais « *c'est trois fois plus qu'aux municipales de 2001* ». Tout en expliquant cependant : « *Nous avons beaucoup de maires sortants hommes qui ont une forte légitimité. Il n'y a aucune raison que nous leur préférions une femme uniquement pour faire augmenter les chiffres de la*

parité ».

La proportion de femmes à l'Assemblée nationale est encore de 18,54 % et celle des sénatrices de 16,9 %. La proportion totale de maires – y compris pour les villes de moins de 3 500 habitants – est quant à elle de 10,9 %. Malgré les intentions déclarées et les lois, les grands partis ont bien du mal à faire aux femmes une place égale à celle des hommes.

David MARCIL

Le nouveau traité européen doit être soumis à référendum

Le nouveau traité européen – dit traité de Lisbonne – vient d'être approuvé par les dirigeants européens, après que le projet constitutionnel a été refusé majoritairement par les électeurs français et néerlandais lors des référendums de mai et juin 2005.

Cette année le gouvernement français ne veut pas prendre le risque d'un nouvel échec. Il a donc décidé de contourner les risques d'une consultation démocratique. Mais pour pouvoir annuler les résultats du référendum de 2005 sans organiser un autre référendum, le gouvernement doit obtenir des députés et sénateurs, réunis dans un Congrès des parlementaires, une réforme de la Constitution ; si deux cinquièmes des députés et sénateurs se prononçaient contre cette réforme de la Constitution, le gouvernement devrait organiser un référendum.

C'est le 4 février que ce Congrès se tiendra. Depuis plusieurs mois divers partis, organisations et associations ont pris des initiatives (pétitions, réunions publiques, etc.) pour tenter d'obtenir le minimum de démocratie qui voudrait que les électeurs se prononcent à nouveau sur ce nouveau traité, qui ressemble comme un frère jumeau au projet constitutionnel qui a été repoussé.

Lutte Ouvrière s'est associée à ces initiatives et appelle tous ceux qui veulent marquer leur opposition à la décision du gouvernement de passer en force, pour imposer



ce traité, à participer au rassemblement qui aura lieu **Samedi 2 février à partir de 14 h 30** **Halle Carpentier Paris 13^e** **81 boulevard Masséna** **(Métro : porte d'Ivry)** Arlette Laguiller y prendra la parole ainsi que de nom-

breux intervenants représentants de partis politiques (PCF, LCR, MRC, PRS etc.) ou associations (Collectifs du 29 mai, ATTAC, les Alternatifs, etc.)

Par ailleurs, Lutte Ouvrière soutient l'initiative de plusieurs de ces organisations qui organisent un rassemblement

qui aura lieu à Versailles le 4 février, jour du vote du Congrès des parlementaires et qui commencera à 13 heures et se déroulera tout l'après-midi, Place du Marché-aux-Fleurs (par les gares Versailles-Rive gauche ou Versailles-Rive droite)

• Société Générale

Qui a creusé le trou ?

4,9 milliards d'euros : telle est la somme astronomique que la Société Générale viendrait de perdre du fait des agissements d'un de ses salariés, un « trader » du nom de Jérôme Kerviel. Selon les premiers éléments de l'enquête, il semblerait que celui-ci ait déjoué les systèmes de contrôle informatiques, pour se livrer à des spéculations sur un montant de 50 milliards d'euros, soit à peu près l'équivalent des fonds propres de la banque.

La Société Générale aimerait, pour se dédouaner, faire croire qu'il s'agit là du geste d'un individu suffisamment machiavélique pour contourner des garde-fou pourtant fiables. Son PDG, Daniel Bouton, a qualifié Jérôme Kerviel d'« escroc », de « fraudeur » et pire encore de « terroriste ». Rien de moins. Quant au gouvernement, il s'est empressé pour les mêmes raisons de défendre, lui aussi, l'hypothèse de l'acte isolé et d'appuyer la version de la direction de la banque.

Pourtant, dès l'affaire connue, des spécialistes financiers ont exprimé leur scepticisme sur la sincérité de l'indignation des dirigeants de la Société Générale, ainsi que sur la possibilité qu'un jeune courtier ait pu, à lui seul, et en secret, échauder une telle opération. La banque ayant par ailleurs officiellement déclaré avoir accumulé deux milliards d'euros de pertes dans la crise des « subprimes » américaines, elle aurait pu saisir l'opportunité et profiter de cette affaire pour faire diversion et faire passer ses pertes

(en réalité plus massives que les deux milliards avoués) pour le résultat d'une escroquerie, en faisant porter le chapeau à un lampiste plutôt qu'à avoir à rendre des comptes sur sa gestion.

En tout cas, parmi les dirigeants de la banque, il y en a qui ont eu le nez creux – ou de bonnes informations – puisqu'un des membres du conseil d'administration a vendu 85,7 millions d'euros d'actions le 9 janvier, deux semaines avant l'annonce publique des pertes massives.

On ne saura peut-être jamais le fin mot de l'histoire ; l'univers des produits financiers est si enchevêtré qu'une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Et ce ne sont pas quelques inspecteurs de la Brigade financière, si bien intentionnés soient-ils, qui pourront démêler un écheveau soigneusement assemblé par des centaines de professionnels compétents de manière à ce que soit préservée l'opacité propre à cette branche florissante de l'économie capitaliste.

En attendant, la déposition de Kerviel pendant sa garde à



vue a commencé à jeter un rayon de lumière sur les pratiques courantes dans le milieu des traders. C'est en effet dans le but de glaner une prime annuelle de 300 000 euros que Jérôme Kerviel aurait échaudé son opération, lui qui avec ses 50 000 euros annuels de salaire de base n'était qu'un sans-grade de la profession. Il a assuré aux enquêteurs, ce que l'on n'a pas de mal à croire, que les pratiques telles que le dépassement des sommes autorisées étaient courantes et que bien des traders,

dans toutes les banques, procédaient de la même manière avec l'assentiment tacite de leur hiérarchie. Quand l'un d'eux échoue, cela fait les gros titres, mais les autres sont récompensés.

Jérôme Kerviel est désigné comme la brebis galeuse. Mais personne ne met en cause l'honorabilité des gros actionnaires qui, quand tout se passe bien, encaissent la plus grosse part, et de loin, de l'activité des traders.

Jean RAYNARD

Ce n'est pas aux employés de payer les pots cassés !

En région parisienne, au-delà du réseau d'agences, la Société Générale comporte plusieurs grands centres : environ 3 000 à Val-de-Fontenay dans l'Ouest de Paris, et 15 000 dans le secteur de la Défense, dont 6 000 dans la tour Société Générale. Au total, la Société Générale emploie dans le monde 120 000 salariés, dont 3 000 « traders » qui effectuent des transactions financières, achètent et vendent des actions.

La direction alloue à chaque « trader » un budget, à charge pour lui de le faire fructifier. Comme ils le disent eux-mêmes : « Parfois on gagne, parfois on perd, c'est ça la banque, c'est ça la Bourse ». Ce

budget augmente en fonction des résultats obtenus. Mais tout en prétendant avoir mis en place de nombreux mécanismes de contrôle, la direction de la Société Générale pousse les traders à prendre toujours plus de risques pour avoir plus de résultats. Depuis plusieurs mois, avec la crise des subprimes qui a fragilisé les marchés financiers, l'activité des placements est devenue plus intense. Et la pression sur les traders s'est accentuée.

Au-delà, cette pression est ressentie par tous les salariés de la banque : il faut travailler plus, plus vite et plus longtemps. Dans tous les secteurs, il y a des suppressions de postes et les conditions de travail se dégradent. La pression est telle qu'il y

a de nombreuses démissions. La rotation des salariés, les restructurations permanentes, la mise en place de nouveaux systèmes informatiques alourdissent le travail quotidien. Mais si, pour le travail, la direction en demande toujours plus, côté salaires l'évolution est négative : l'augmentation prévue pour 2008 est de 1 %, au-dessous du niveau de l'inflation !

C'est dans ce contexte que nous avons appris, le 24 janvier, la perte de 4,9 milliards d'euros. Dans les services, tout le monde était stupéfait. Le message du PDG se voulait rassurant : il avait prévenu toutes les autorités des marchés financiers et, selon lui, malgré l'ampleur de la catastrophe, la banque réaliserait un bénéfice net pour 2007.

Parmi le personnel, personne n'était pour autant rassuré. Une des conséquences immédiates de ces milliards partis en fumée est que la prime de participation risque de diminuer fortement. En outre, même si la direction met tout sur le dos de Jérôme Kerviel, beaucoup estiment impossible qu'un seul « trader » ait pu générer ainsi une perte de 4,9 milliards d'euros.

En tout cas, pour les salariés de la Société Générale, il n'est pas question de payer les pots cassés de ce système incontrôlable, où des milliards d'euros sont joués à la roulette sur toutes les Bourses du monde, au lieu d'être utilisés dans des investissements bien plus utiles.

Correspondant LO

Qui est responsable ? Les traders ou le système ?

Douze ans après les opérations réalisées par un trader anglais Nick Leeson, qui avaient provoqué la faillite de la banque anglaise Barings, pour laquelle il travaillait, un autre trader se retrouve sur le devant de la scène, à l'occasion des pertes colossales annoncées par la Société Générale.

Ces « traders » ne sont ni des pirates, ni des francs-tireurs de la finance, ni des hors-la-loi ; ce sont des salariés, agissant pour le compte des banques qui les emploient et qui sont chargés de faire fructifier au mieux l'argent de ces banques.

La fonction de ces traders, que l'on peut traduire par « chargés de transaction », c'est d'acheter et de revendre sans cesse, en faisant en sorte de dégager le plus souvent possible un bénéfice. Ces traders spéculent sur à peu près tout et n'importe quoi : de préférence les variations des cours des monnaies et celles des taux d'intérêt. Mais aussi, accessoirement, sur le cours des matières premières et celui des actions – c'est précisément le cas dans l'affaire de la Société Générale.

Pour que la spéculation soit gagnante, ils doivent donc anticiper correctement les évolutions et les retournements du marché. La règle est que, sur chaque opération, le trader est censé engager une contrepartie, que la banque peut perdre. Mais, dans le cas du trader de la Société Générale, celui-ci se serait apparemment débrouillé pour n'offrir que des garanties fictives, faisant ainsi grossir démesurément les sommes en jeu... et provoquant au bout du compte des pertes colossales lorsque la Bourse a brutalement baissé.

Mais accuser un trader de « fraude » est évidemment plus facile pour la Société Générale, et les défenseurs de tout ordre du système capitaliste, que de reconnaître que c'est la domination du capital financier sur le monde qui est responsable de la possibilité de pareils événements.

J.R.

• La crise financière

Qu'est-ce que l'économie réelle ?

Pour distinguer ce qui relève d'une part de la production de biens et d'autre part de la financiarisation croissante de l'économie, bon nombre de commentateurs parlent de « l'économie réelle » pour la première. Et pour rassurer le public on ajoute qu'en ce domaine tout va bien, que les « fondamentaux » sont bons.

Les spéculations sur les différents « produits financiers » relèveraient donc d'une « économie virtuelle », d'importance somme toute secondaire, bien que ces produits seraient « utiles », nous dit-on, au bon fonctionnement de l'économie. On entend même parfois l'expression, totalement dénuée de sens, « d'industrie financière ».

Mais toutes ces acrobaties de vocabulaire ne sont là que pour élever un rideau de fumée sur ce qu'est réellement le système capitaliste.

La production des biens de consommation pour satisfaire les besoins de la population n'en a jamais été la finalité. Ce qui intéresse les capitalistes, c'est la recherche du profit, et donc les marchés solvables. Et la propriété privée des grands moyens de production, le fait que la production ne soit pas organisée en fonction des besoins recensés de la population, n'a cessé d'engendrer, depuis la naissance du capitalisme, des crises régulières.

C'était déjà vrai dans la jeunesse du capitalisme. Mais à l'époque du capitalisme sénile, celle dans laquelle nous vivons, les grandes sociétés internationales comptent bien plus sur les opérations financières en tout genre qui font l'actualité économique, que sur le développement de la production pour réaliser le maximum de profits. Elles engagent bien plus de capitaux dans ces opérations que pour accroître ou moderniser l'appareil de production.

Leurs profits, elles les tirent

de l'aggravation de l'exploitation, en faisant effectuer la même production par des effectifs moins nombreux, en procédant à des concentrations, à des rachats d'entreprises (et des marchés qui leur sont liés), qui se traduisent toujours par des sup-

pressions d'emplois.

Toutes ces conséquences de la mainmise du capital financier sur l'économie ne sont pas « virtuelles ». C'est finalement cela « l'économie réelle ».

François DUBURG

La Bourse de Paris.



• Des multinationales « trop imposées »

L'État va leur verser des milliards !

4,2 milliards d'euros, voilà au bas mot ce que l'État devra rembourser à plusieurs multinationales, sous prétexte qu'elles auraient trop versé au fisc entre 1999 et 2002 au titre des impôts sur les dividendes de leurs filiales étrangères.

La Commission européenne a en effet estimé en 2002 que le fisc français était coupable de discrimination envers les filiales étrangères par rapport aux filiales françaises des entreprises. Car les dividendes versés par les filiales françaises étaient moins imposés que ceux versés par les filiales étrangères. L'État français n'a pas mis fin à cette discrimination en imposant davantage les dividendes des filiales françaises, ce qui lui aurait permis de renflouer quelque peu ses caisses prétendument vides ! À l'inverse, il a accepté de diminuer l'imposition des dividendes des filiales étrangères et c'est le budget de l'État qui va devoir reverser les milliards d'arriérés réclamés par les

trusts français.

L'an dernier, par décision de justice également et pour la même raison, le groupe hôtelier Accor se voyait ainsi attribuer 156 millions d'euros. Maintenant, le tribunal administratif de Paris vient d'ordonner au Trésor public de faire un chèque de 618 millions d'euros au groupe Suez, de 49 millions à Alcan (métallurgie), de 22 millions à Valeo (équipementier automobile). Et ce n'est pas fini. D'autres très grosses entreprises, comme Rhodia ou Schneider, ont entamé des procédures devant les tribunaux pour réclamer les millions qu'elles auraient trop versés à l'État.

Même si le gouvernement fait appel de la décision de justice, une provision de plusieurs milliards d'euros existe déjà dans le budget de l'État afin de pouvoir restituer ces sommes.

Pour les coffres, déjà bien remplis, des trusts, l'argent ne manquera jamais !

Lucienne PLAIN

• RMI

Chronique des pauvres-riches

Laurence Pineau-Valencienne, fille de Didier, éminent homme d'affaires et ex-PDG du groupe Schneider, vient d'être condamnée à de la prison avec sursis et à 25 000 euros d'amende pour avoir touché le RMI de 1999 à 2005, alors que pour certaines de ces années elle devait payer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Le compagnon de cette héritière plus qu'aisée, intermittent du spectacle, touchait à juste titre le RMI dans le Val-de-Marne. Mais lorsqu'il vint habiter dans les Hauts-de-Seine avec elle et leur enfant, ils se déclarèrent « couple sans ressource avec enfant » et touchèrent le RMI

correspondant, jusqu'à ce que le croisement de leurs deux dossiers révèle l'abus.

Laurence Pineau-Valencienne se défend d'avoir jamais voulu se livrer à une quelconque escroquerie. Elle signait certes les déclarations à la CAF justifiant le RMI. Mais, sur son relevé de compte bancaire où dans la même période apparaissaient 650 000 euros de crédit, elle a fort bien pu ne jamais remarquer ces quelques centaines d'euros, correspondant au montant de son RMI, qui apparaissaient tous les mois. On peut être riche et avoir une mauvaise vue.

Vincent GELAS

• Salaires des patrons

Les premiers servis

Avec l'annonce des milliards perdus par la Société Générale, on a aussi appris que son PDG, Daniel Bouton, qui se proposait de renoncer à six mois de salaire, gagnait près de 10 millions d'euros par an. Les travailleurs de la Générale ont ainsi eu le plaisir de savoir que, pour leur PDG, le salaire n'est que de la menue monnaie dont il peut se passer sans problème !

Il n'est d'ailleurs sûrement pas le seul, puisque lundi 28 janvier une étude de la société de consultants Hay Group portant sur les salaires des PDG des 100 plus grandes sociétés européennes et américaines montrait que les PDG français sont les mieux payés d'Europe, avec 1,25 million d'euros de salaire annuel, et 5,9 millions d'euros au total si on y ajoute les revenus tirés de leur portefeuille en actions, stock-options et autres bonus. Mais ils pourraient presque se plaindre en se comparant à leurs homologues américains, qui gagnent en moyenne 13 millions d'euros par an, soit près de 2,5 fois plus.

À les en croire, ces salaires seraient justifiés par leur travail et les bons résultats de leurs entreprises. Mais pour ces PDG et pour les actionnaires qui décident du montant de leurs rémunérations, ces bons résultats sont d'abord ceux du travail... de leurs salariés, de l'accroissement de leur exploitation, voire de licenciements.

Quand lesdits PDG sont remerciés, eux, ils ont droit à des primes de licenciement, les fameux « parachutes dorés » qui leur permettent justement un atterrissage en douceur... Bouton, s'il est finalement démissionné de la Générale, en sera sans doute encore un bel exemple.

Pendant ce temps tous ces PDG, demandent aux travailleurs de se serrer la ceinture, pour ne pas mettre l'entreprise en péril !

Cédric DUVAL

• Éducation nationale

Stages de remise à niveau Darcos soigne sa note

Le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, veut mettre en place des « stages de remise à niveau » pour les élèves de CM1 ou de CM2 pendant les congés scolaires, dès les vacances de printemps et d'été 2008. Ces stages seraient assurés par des enseignants volontaires et payés en heures supplémentaires.

Le gouvernement prétend remédier aux lacunes des élèves qui entrent en sixième sans maîtriser les bases de la lecture et de l'écriture ; mais il attend les deux dernières années de l'école primaire pour se soucier du problème ! Il reconnaît que l'apprentissage en petits groupes est le meilleur remède à l'ignorance mais il supprime plus de 11 000 postes qui auraient été bien utiles pour encadrer des classes à petits effectifs !

On n'aurait pas besoin de « remise à niveau » si on s'appliquait, dès le début de la scolarité, à mettre les enfants « à niveau », en fournissant aux enseignants les moyens nécessaires.

C'est souvent dès la maternelle qu'il faudrait donner une aide individualisée aux enfants de milieux défavorisés ; même si leur langue maternelle est le français – et à plus forte raison s'il s'agit d'une langue étrangère – on se rend compte

souvent qu'ils n'ont pas le vocabulaire nécessaire pour maîtriser les apprentissages futurs.

Comme tant de ministres de l'Éducation, Darcos fait du replâtrage, et surtout de la démagogie envers les parents inquiets du sort de leurs enfants. Par la même occasion, en proposant des heures supplémentaires aux enseignants, il essaie de faire appliquer le « travailler plus pour gagner plus » de son patron Sarkozy. Le ministre aura peut-être une bonne note ; mais avec sa politique, il y a peu de chances que les élèves soient dans le même cas !

Sylvie MARÉCHAL



• Anor (Nord)

Menace de fermeture de classes

Jeudi 24 janvier tous les instituteurs des trois écoles d'Anor, dans la région de Fourmies, étaient en grève. En plus des revendications communes à tous les fonctionnaires, ils protestaient contre la menace de fermeture d'une classe dans chacune des écoles de cette petite ville ouvrière.

Ces fermetures seraient une catastrophe pour les enfants. Par exemple, l'école

Daniel-Vincent, classée en réseau d'éducation prioritaire, compte actuellement 65 élèves, répartis en trois classes : une classe à deux niveaux, une autre trois et la dernière quatre. Si une classe était supprimée, 55 élèves seraient répartis en deux classes et neuf niveaux.

Si l'école Daniel-Vincent est classée « prioritaire » c'est parce que la moitié au moins des enfants viennent de familles où

l'un des parents est sans travail si ce n'est les deux. Une bonne partie des élèves vient de ce qu'on appelle pudiquement des « familles monoparentales », tous de milieu ouvrier, le plus souvent non qualifié.

C'est à ces enfants-là, ceux qui ont le plus besoin d'être aidés et encadrés dès le plus jeune âge, que l'État voudrait retirer les moyens de s'éduquer !

Correspondant LO

• Lycée Eugène-Delacroix Drancy (Seine-Saint-Denis)

Des enseignants en colère

Vendredi 19 janvier en fin d'après-midi, un enseignant du lycée Delacroix de Drancy a été agressé par trois élèves d'une autre classe qui voulaient entrer de force dans sa salle.

Le lendemain matin, tous les enseignants présents, environ 25, apprenant cet incident, ont arrêté les cours. Le proviseur n'a rien trouvé d'autre à dire que d'accuser les collègues d'« être en grève ». Ce seul geste maladroit a provoqué la colère des présents, d'autant plus que la semaine précédente, c'était un autre enseignant qui avait reçu la porte de sa classe sur le visage, violemment lancée par une jeune extérieure à l'établissement. Il avait d'ailleurs dû se faire soigner à l'hôpital.

Lundi 21 janvier, plus de 80 personnes ont participé à une réunion d'information pendant laquelle des collègues ont « vidé leur sac » en expliquant comment la situation s'est dégradée depuis la nomination du nouveau proviseur, qui semble s'être fixé comme objectif de « normaliser » le lycée !

Dans ce lycée de banlieue populaire, qui compte plus de 1 800 élèves et environ 200 enseignants, il y a régulièrement des tensions entre élèves, ou entre élèves et adultes. Chaque fois le personnel cherche à faire face le plus collectivement possible et réclame les moyens qui sont de toute évidence nécessaires.

Le nouveau proviseur arrivé cette année, très rapidement, nous a tenu un langage mépri-

sant sur ce qui se faisait avant lui, exaltant les mérites de la hiérarchie, tout en se vantant de connaître le ministre. Il mentionnait des postes « en trop », selon lui, et qu'on pourrait faire disparaître, visant les quelques moyens supplémentaires que l'étiquette « zone sensible » nous apporte. Pour lui, nous pouvions redevenir un lycée « normal ». Cela rejoignait ainsi les volontés du ministère, qui cherche à faire des économies de personnel et de crédit.

À la réunion, une collègue a rappelé surtout le suicide d'un jeune collègue à la fin des vacances de fin d'année, ainsi que le « pétage de plombs » d'un jeune collègue contractuel par suite des difficultés rencontrées dans sa classe, renvoyé à la suite de ces faits.

Face à la dégradation générale constatée, la quasi-totalité des présents ont décidé de ne pas reprendre les cours et de continuer les discussions jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. L'après-midi, plus de cent personnes réunies ont fait la liste des problèmes et des dysfonctionnements. Une lettre au rectorat était décidée pour signaler la situation et demander la venue d'un inspecteur de vie scolaire et d'un proviseur de vie scolaire.

On verra dans les prochaines semaines si la situation s'améliore. Quoi qu'il en soit, la solidarité active qui existe entre nous, et qu'on a encore pu constater ces jours-ci, nous renforce pour la suite !

Correspondant LO

Les HLM chics de Neuilly

Neuilly-sur-Seine, la ville dont Sarkozy a été maire de 1983 à 2002, est plus réputée par les revenus de ses habitants – elle détient le record des assujettis à l'ISF au mètre carré – que par l'importance de son parc locatif social : 3 % seulement des logements de la commune. Mais de plus, une enquête du Monde 2 du 26 janvier révèle quelques particularités de ce logement « social ».

Les loyers y sont un petit peu plus élevés que ceux des HLM ordinaires, et ce n'est pas étonnant : on est à Neuilly et cela se paie. Mais ce qui est élevé surtout, ce sont les reve-

nus d'une partie des bénéficiaires : « Familles nobles, PDG ou hauts responsables de l'administration du département des Hauts-de-Seine, souvent propriétaires de résidences secondaires, parfois même de châteaux en province, bénéficient d'appartements dans le parc social locatif de Neuilly. Ajoutez à cela des cadres supérieurs d'entreprise, professions libérales, fonctionnaires bien placés de la ville... »

Après ces HLM dorée chez les riches et pour les riches, à quand les « Restau du cœur à Neuilly » avec caviar, ortolans et vins millésimés ?

Vincent GELAS

• États-Unis

La campagne des primaires démocrates Les politiques du faux espoir

Les militants trotskystes américains qui publient *The Spark* reviennent, dans le dernier numéro de leur bimensuel, sur les primaires qui, au sein du Parti Démocrate, opposent Hillary Clinton et Barack Obama pour la candidature à la présidentielle américaine. Mardi 5 février se tiendra le « super-mardi », cette journée de vote des primaires qui mobilisera vingt-et-un États américains, dont la Californie. Là devrait au moins se confirmer la prédominance de ces deux candidats démocrates et, peut-être, lequel des deux prend de l'ascendant. On saura aussi, du côté républicain, lequel de John McCain ou Mitt Romney reste dans la course à la Maison-Blanche.

Hillary Clinton comme Barack Obama, les têtes de file des candidats démocrates au poste de président, proclament qu'ils veulent changer les choses.

L'autobiographie d'Obama a pour titre *L'audace de l'espoir – pensées sur la réaffirmation du rêve américain*.

Hillary Clinton dit qu'elle est pour le changement aussi, et qu'elle a l'expérience nécessaire pour faire que celui-ci se produise.

Ni Clinton ni Obama ne proposent de mettre fin à la guerre et d'arrêter le brigandage qui l'accompagne.

Hillary Clinton déclare que le premier jour où elle sera présidente elle commencera le retrait des troupes américaines d'Irak. Cependant, elle dit aussi que le processus de retrait ne sera pas achevé avant 2013. Et elle annonce que des dizaines de milliers de soldats américains devront rester en Irak ! Son plan pour en finir avec la guerre n'est donc pas très différent de celui de Bush.

Obama dit qu'il a voté contre la résolution pour l'invasion de l'Irak. C'est vrai, il n'était pas au Sénat. Mais, depuis, il a voté à chaque fois pour accorder l'argent nécessaire à mener cette guerre. Et il explique que le problème avec la guerre c'est que le retrait diminuerait l'impact des autres guerres que les États-Unis doivent poursuivre en Afghanistan et au Pakistan.

Obama est un admirateur de

feu le président républicain Ronald Reagan : « *Je pense qu'il [Reagan] allait dans le sens de ce que les gens avaient déjà senti, qui était que nous voulons un retour au sens du dynamisme et de la volonté d'entreprendre qui a fait défaut.* »

Mais « *le dynamisme et la volonté d'entreprendre* » signifiaient que Reagan s'attaquait aux programmes sociaux de la population laborieuse. Il s'en prenait aux travailleurs qui avaient l'audace de faire grève pour leur emploi et leurs conditions de travail. Et Reagan accorda baisses d'impôts et autres aides aux grandes entreprises.

Aujourd'hui, derrière le masque des diminutions d'impôts et des aides accordées aux entreprises qui créeraient des emplois, Obama propose la même chose. Et Hillary Clinton également. Son programme appelle à plus de réductions d'impôts pour le secteur de la recherche des grandes entreprises, pour les entreprises de télécommunications, de l'automobile, de l'électricité et de l'agro-alimentaire.

Aussi il ne serait pas surprenant qu'Hillary Clinton ou Barack Obama soient ramenés aux commandes par les grandes entreprises, les banques et les plus fortunés. La majorité du grand capital et des plus riches ont clairement décidé que l'une ou l'autre de ces candidats démocrates serait le meilleur représentant de leurs intérêts. Fin septembre (la dernière fois que des chiffres de financement de la campagne ont été annoncés), Hillary Clinton était en tête des candidats pour l'ensemble des contributions financières : près de 91 millions de dollars. Barack Obama était second avec 80 millions. Mitt Romney, le candidat républicain qui dispose du plus grand trésor de guerre, avait reçu environ 63 millions de dollars, dont une bonne part était son propre argent !

La plus grande part de l'argent de Clinton et d'Obama vient d'importants donateurs. Obama avait le plus grand nombre de dons dépassant 200 dollars, Hillary Clinton était seconde. Elle a obtenu la majorité de l'argent des banques commerciales ; Obama vient en second et tous les candidats

républicains sont loin derrière. Elle a obtenu la majorité de l'argent des sociétés d'investissement et de sécurité ; le républicain Rudy Giuliani et Obama sont seconds ex-aequo ; tous les autres sont loin derrière. Hillary Clinton a empoché la majorité de l'argent des laboratoires pharmaceutiques et des entreprises spécialisées en produits pour la santé ; Obama et le républicain Mitt Romney arrivent seconds ; et tous les autres sont loin derrière. Obama l'emporte avec les entreprises s'occupant d'informatique et d'internet ; Clinton arrive seconde ; tous les autres sont loin derrière.

Quel que soit le vainqueur, nous aurons un gouvernement attentif à promouvoir et à protéger les intérêts des grandes entreprises, des banques et de leurs propriétaires. Et les politiques que mèneront Hillary Clinton comme Barack Obama approfondiront les attaques contre le monde du travail. Leurs campagnes respectives ont pour but de dissimuler cela et d'engendrer de faux espoirs de « changement ».

• Palestine

Frontière ouverte à Gaza

Une brèche dans le mur de la politique israélienne

Le blocus du territoire palestinien de Gaza imposé par le gouvernement israélien depuis le 17 janvier a volé en éclats dix jours plus tard, quand des soldats du Hamas, le parti porté au pouvoir en juin 2007, ont ouvert des brèches à l'explosif dans la clôture séparant Gaza de l'Égypte, dans la région de Rafah.

Aussitôt, plus de 700 000 Palestiniens, la moitié de la population, sont passés en Égypte pour s'approvisionner en produits alimentaires de base, en carburant et en médicaments. Le gouvernement égyptien les a laissés faire pendant deux jours, avant de tenter de refermer les brèches le 25 janvier ; le Hamas en a alors ouvert de nouvelles juste à côté, au bulldozer. Et depuis, les mouvements de population continuent

dans les deux sens dans cette partie du Sinaï.

En ouvrant ces brèches, le Hamas a donné à Israël la réponse méritée pour avoir organisé le blocus économique de Gaza, et nul doute qu'il a ainsi renforcé sa popularité auprès des Palestiniens, contrairement au but recherché par le gouvernement israélien. Celui-ci tente maintenant de se sortir d'embarras en rejetant sur l'Égypte la responsabilité de gérer la situation : « *Les Égyptiens connaissent parfaitement leurs obligations et ils les rempliront en fonction des accords conclus avec Israël* », a déclaré le ministre de la Défense Ehud Barak.

Effectivement, le gouvernement égyptien est bien embarrassé par cette situation. D'un côté, il a pris vis-à-vis d'Israël l'engagement de tenir bien close

la frontière qui sépare l'Égypte de Gaza, et donc de collaborer au blocus de ce territoire. D'autre part, il ne peut pas brutalement refouler les Gazaouis à l'intérieur de leurs clôtures sans s'attirer l'hostilité de toute une partie de la population égyptienne qui se sent solidaire des Palestiniens. En laissant la frontière ouverte, faute de pouvoir faire autrement, le gouvernement égyptien est obligé de montrer dans les faits cette solidarité avec les Palestiniens qu'il réserve jusqu'à présent aux discours.

Quoi qu'on pense de la politique du Hamas, la brèche dans le mur de Rafah ouvre aussi une brèche dans la conspiration internationale pour affamer les Palestiniens. Tant mieux pour eux, et tant pis pour le gouvernement israélien d'Olmert et pour tous ses complices.

Marianne LAMIRAL



• Indonésie

Suharto

Mort d'un dictateur

Un vieux dictateur de plus est mort dans son lit, sans avoir eu à rendre compte de ses crimes. L'ex-général Suharto vient de mourir après avoir durant trente-deux ans, de 1966 à 1998, fait régner sur l'Indonésie un régime despotique, corrompu, où le népotisme et la répression le disputaient aux signes d'allégeance à l'égard des impérialismes, et surtout du plus puissant d'entre eux, les États-Unis.

Colonie hollandaise depuis le 17^e siècle, l'Indonésie conquiert l'indépendance contre les autorités hollandaises en 1949 sous les auspices des États-Unis. L'armée indonésienne n'en organisa pas moins la répression d'un soulèvement dirigé par le Parti communiste indonésien, le PKI, faisant environ 10 000 morts, dont les dirigeants du PKI.

Du point de vue des États-Unis, l'Indonésie n'en était pas pour autant un allié sûr. Sous la présidence d'Ahmed Sukarno, l'Indonésie fut le symbole d'une politique de « non-alignement » lancée en 1955 à la conférence de Bandung, et qui faisait une brèche dans le blocus que l'impérialisme américain voulait imposer à l'URSS et à la Chine.

Pour mener cette politique, Sukarno s'appuya à la fois sur l'armée, qui avait récupéré de nombreux biens arrachés aux colons, et sur le PKI, cherchant à travers lui le soutien de la population pauvre. La réforme agraire de 1960 occasionna des mobilisations pour son application et, après plusieurs années de mauvaises récoltes, des soulèvements dans les campagnes. Par ailleurs des groupes politiques islamistes dressaient les paysans les uns contre les autres, et contre le PKI, comme dans l'île de Java où les conflits sanglants se succédèrent jusqu'en août 1965.

Cela fut pour les dirigeants américains l'occasion de tenter de mettre fin au pouvoir de Sukarno. D'autant plus que, comme le déclarait à l'époque un diplomate américain, « *dans les pays sous-développés, il n'était pas question que nous puissions admettre des régimes communistes ou même des régimes libéraux acceptant dans leur pays un parti communiste puissant* ». En réaction à un « Mouvement du 30 septembre 1965 », où de jeunes officiers plus ou moins manipulés par la CIA arrêterent et tuèrent six géné-

raux, Mohamed Suharto, alors numéro deux de l'armée, réduisit les mutins et déclencha une répression sans précédent contre le PKI, accusé d'être responsable des événements.

La sanglante répression de 1965

Ce fut, des mois durant, un massacre épouvantable, visant non seulement les partisans du PKI, qui fut anéanti, mais aussi tous les opposants, syndicalistes et travailleurs combattifs. Des pogroms furent ainsi dirigés contre les commerçants chinois et leurs compatriotes. Le nombre de victimes est estimé entre 500 000 et deux millions. Pendant vingt ans, les exécutions de prisonniers se poursuivirent.

Proclamé chef du gouvernement en 1966, puis officiellement président en 1968, Suharto fut soutenu non seulement par l'armée indonésienne et les États-Unis, mais aussi par les classes aisées qui avaient pu se sentir lésées sous le régime de Sukarno et avaient craint les révoltes populaires. Ce dernier n'avait cependant guère fait de concessions réelles aux couches pauvres. Il s'était en revanche servi de sa popularité, fondée sur son anticolonialisme, pour faire accepter à la population laborieuse de plus en plus de sacrifices.

Suharto, lui, centra l'équilibre de son régime nettement plus à droite. L'armée en demeura le pilier essentiel, l'influence des partis religieux musulmans y remplaça celle du PKI et des syndicats : l'athéisme fut interdit, l'enseignement religieux devint obligatoire, les partisans d'un État islamique se trouvèrent ainsi renforcés.

La férocité du régime ne perturbait pas les grandes puissances, qui laissèrent Suharto s'emparer en 1975 du Timor oriental, jusque-là possession portugaise riche de réserves pétrolières, et y perpétrer là aussi un véritable massacre. Un tiers de la population qui soutenait les indépendantistes y périt, l'aide militaire des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne ne faisant pourtant pas défaut à Suharto.

Corruption généralisée

La corruption généralisée n'a pas non plus semblé gêner les investisseurs étrangers, pour lesquels seule importait la possibilité d'exploiter sans limite les

richesses de l'Indonésie en matières premières, en profitant d'une main-d'œuvre à bas prix ; avant la crise monétaire asiatique de 1997, le salaire minimum légal était de 2,46 dollars par jour. Pendant les trente-deux ans du règne de Suharto, les nombreux trusts occidentaux ou japonais profitèrent : Total, Coca-Cola, British Petroleum, General Electric, Honda, etc. Les 7 % de croissance annuelle de ce que l'on appelait le « bébé-tigre » indonésien reposaient en fait sur le pillage intensif des ressources du pays et un endettement magistral, dont la moitié, privée, était le fait du proche entourage de Suharto, notamment de sa femme, surnommée « madame 10 % » du fait de la commission qu'elle prélevait systématiquement sur les gros contrats.

Les secousses de la crise financière asiatique de 1997 eurent finalement raison de lui : au travers de mobilisations étudiantes, le départ de Suharto fut réclamé dans les rues. Le mouvement populaire contre la misère, le chômage, la hausse des prix et la corruption, culminant avec les émeutes de Djakarta en mai 1998, conduisit l'impérialisme américain à lui modérer son soutien et le dictateur à démissionner. Suharto, le dirigeant le plus corrompu au

monde selon certaines ONG, aurait amassé avec sa famille une fortune évaluée à plusieurs dizaines de milliards de dollars, en détournant au cours de ses années de pouvoir entre 0,6 et 1,3 % du produit intérieur brut du pays. Inculpé seulement pour un détournement de 570 millions de dollars de fonds publics, le vieux dictateur a réussi à échapper à toute condamnation, entre autres grâce à un certificat médical...

L'actuel président indonésien, Yudhoyono, ne craint pas

de saluer aujourd'hui en Suharto « *l'un des meilleurs fils de l'Indonésie et l'un des meilleurs dirigeants nationaux, qui a rendu de très grands services à sa nation bien-aimée* ». Les États-Unis ont salué en lui « *une figure historique* ». Les millions de travailleurs indonésiens qui subissent encore les conséquences des sanglantes décennies Suharto jugeront.

Viviane LAFFONT



↑ Octobre 1965 : mise à sac de locaux du Parti Communiste à Djakarta.

↓ Visite officielle de Suharto en Allemagne en 1970.



Au sommaire de

Lutte de classe n° 110

(février 2008)

France

- La « modernisation du marché du travail », illustration lamentable de ce qu'est le « syndicalisme de proposition »
- Lutte Ouvrière et les élections municipales

Où va la Belgique ?

Italie

Du Parti Communiste au Parti démocrate

Russie

Poutine, arbitre suprême d'un équilibre précaire

Tribune de la minorité

Les leures du « communisme municipal »

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro



• **Erika**

Les grandes manœuvres de Total pour ne pas payer

Condamné dans le procès de l'Erika à payer 192 millions d'euros aux parties civiles, le groupe Total va faire appel. Le groupe considère comme « injustifiée » la condamnation et maintient comme ligne de défense son « irresponsabilité » dans le naufrage de ce pétrolier, vieux à l'époque de vingt-cinq ans.

Total s'était déclaré prêt à payer celles parmi les parties civiles qui refuseraient de faire appel et qui se contenteraient des indemnités prévues par le verdict. Ce chantage visait à faire cesser les poursuites, Total craignant de devoir supporter une indemnisation bien plus importante dans un nouveau procès. Le préjudice écologique a été reconnu par le jugement, et c'est une première. Mais ce

préjudice, au cœur pourtant des dommages causés par l'Erika, n'a été admis qu'au bénéfice de deux plaignants sur une centaine. Les parties civiles pourraient espérer en appel des indemnités supérieures à celles obtenues au premier procès.

Les 192 millions d'euros que Total est condamné à payer, conjointement avec le propriétaire de l'Erika et la société qui avait délivré le cer-

tificat de navigabilité au rafioteur, ne sont rien en comparaison des dizaines de milliards d'euros des profits cumulés du groupe Total ces dernières années. C'est moins de 2 % des profits de l'année 2006 par exemple, et c'est encore bien loin du milliard réclamé par les parties civiles.

Après avoir pollué, Total manœuvre pour payer le moins possible et, surtout, le plus tard possible. Il aura fallu neuf ans pour que le groupe soit condamné. Combien d'années supplémentaires avant que le procès en appel ait lieu ?

En attendant, le groupe

persiste et signe, prétendant : « *En tant qu'utilisateur de bateaux, Total n'a pas à se substituer aux sociétés de contrôle, à l'armateur et à l'État du pavillon.* » C'est sans doute ce que Total, dans un communiqué, appelle contribuer « à responsabiliser la chaîne maritime ».

Michel ROCCO



ARC

• **Creil**

Des centaines d'usagers sans téléphone pendant des semaines

Au départ il s'agit d'un simple incident dans une des cités de Creil, la Zac du Moulin, le 1^{er} janvier 2008. Un incendie de poubelle se propage à l'armoire des lignes de téléphone fixe de la zone, gérées par France Télécom. Plusieurs centaines d'usagers se retrouvent donc privés brutalement de téléphone. Mais le problème, qui n'aurait dû entraîner, au maximum, que quelques jours de désagrément, a abouti à des semaines de privation totale ou partielle de téléphone pour des centaines d'habitants de ce quartier populaire.

Tous les centraux de réclamations ont été déconnectés par France Télécom pour ce secteur, laissant les habitants dans l'ignorance totale. France Télécom s'est contenté d'aviser le maire que les lignes seraient rétablies au plus tard le 8 janvier. Le maire, lui, s'est gardé de

faire répercuter quoi que ce soit aux habitants.

Le 14 janvier, une partie des lignes seulement avaient été rebranchées, pour une bonne part de façon partielle, par exemple sans le téléphone ou l'internet, ou sans les câblages télé. Enfin d'autres usagers se

voyaient attribuer une ligne qui n'était pas la leur. Ce n'est qu'à l'initiative d'habitants du quartier que les protestations ont commencé à s'organiser tandis que la municipalité, elle, appelée à l'aide de façon répétée, se refusait jusqu'au bout à faire quoi que ce soit pour ces centaines d'habitants, dont des personnes gravement handicapées ou malades pour qui le téléphone est vital.

Il est apparu que France Télécom, ne disposant plus de techniciens sur le terrain, avait confié à un sous-traitant, Cegelec, le soin de remettre les choses en état, sans plus s'en préoc-

cuper. France Télécom, après vérification, a été obligé de confirmer une multitude de malfaçons. Mais ce n'est que quand les protestations se sont amplifiées et ont été enfin relayées par la presse locale que France Télécom a fini, dix jours plus tard et près de quatre semaines après la panne initiale, par prendre le rétablissement des lignes en gestion directe. Il a suffi alors de moins de 48 heures pour que tout soit rétabli normalement.

Malgré les engagements oraux et répétés de la direction régionale de Picardie, aucune information ni écrite ni orale

n'a jamais été faite auprès des usagers. Quant à envisager le remboursement, ne serait-ce que des abonnements pour le service non assuré, France Télécom a refusé, se contentant de dire qu'il examinerait les éventuelles demandes écrites, « justifiées », s'est-il permis d'ajouter.

Creil n'est ni dans le désert, ni en pleine montagne, c'est une ville ouvrière à 50 kilomètres du cœur de la capitale, dont les habitants sont traités avec le dernier mépris tant par France Télécom que par sa municipalité.

Correspondant LO

• **Foyer-logement du Clos-Fleuri – Troyes (Aube)**

Les personnes âgées priées d'aller loger ailleurs

Les 21 résidents du foyer-logement pour personnes âgées du Clos-Fleuri à Troyes ont été brutalement prévenus, le lundi 14 janvier, qu'ils devraient partir très rapidement. La maire adjointe chargée des affaires sociales de Troyes les a informés de la décision prise de fermer ce foyer-logement.

Celui-ci compte 29 studios, pour la plupart d'une seule pièce, avec des locaux communs pour les repas, goûters, chorales et jeux de société. Certes les sanitaires ne sont pas tous au top puisque chacun ne dispose pas d'une douche. Mais beaucoup vivent depuis longtemps, certains même depuis vingt ans, dans ce petit foyer où chacun a ses habitudes, ses amis. Tout le monde

apprécie la disponibilité du personnel et d'être sécurisé par les visites régulières d'aides-ménagères, d'infirmiers, mais aussi la tranquillité du quartier, avec une poste et des commerces à proximité, desservi par un bus, entre une école élémentaire et un lycée, avec ainsi des liens avec des enfants.

Les gestionnaires du Centre municipal de l'action sociale de

Troyes (CMAS), prétendent soucieux d'une « *bonne gestion des deniers publics* », sous la coupe du maire UMP Baroin, prétendent que les foyers-logements sont de moins en moins demandés, ce qui est faux. Si des places sont vacantes, c'est que le CMAS de Troyes refuse les dossiers et laisse volontairement des logements inoccupés.

Les résidents, qui ont de 70 à 90 ans et plus, ont été, tout comme le personnel de l'établissement, assommés, bouleversés d'apprendre cette décision prise à leur insu en décembre. La plupart sont bien

décidés à ne pas se laisser faire, en commençant par refuser de se rendre individuellement aux rendez-vous prévus pour des offres de relogement.

Foyers-logements une réponse à un besoin croissant...

Les foyers-logements pour personnes âgées répondent aux besoins de personnes à revenus modestes. Leurs loyers se situent dans la région de Troyes autour de 400 ou 450 euros et c'est une alternative intéressante entre le maintien à domicile et l'entrée dans

un établissement pour personnes dépendantes.

Ces foyers-logements concernent des personnes âgées qui ne peuvent plus rester seules à leur domicile mais qui sont suffisamment autonomes pour ne pas demander à être relogées dans un foyer-logement pour personnes dépendantes ou bien dans une maison de retraite. Ils accueillent notamment de vieux travailleurs immigrés. Comme la population vieillit, la demande pour ces structures ne peut qu'augmenter.

Correspondant LO

• Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

Le personnel en a assez de la flexibilité

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, la dégradation des conditions de travail s'accélère.

Pour les soignants, il est de plus en plus difficile d'être remplacé. La direction refuse même de recourir à des intérimaires, comme elle le faisait auparavant. L'équipe de suppléance interne de l'hôpital, de son côté, ne peut pas faire face à l'ensemble des demandes. Du coup, certains cadres ne font même plus l'effort de demander des remplacements et imposent au personnel en poste de « boucher les trous ». Cela s'amplifie depuis la réorganisation en « pôles », censés chercher la rentabilité maximum. En conséquence il faut souvent faire des week-ends supplémentaires, les repos de semaine sont souvent déplacés, voire coupés, les RTT repoussés, modifiés au dernier moment ou supprimés et les vacances deviennent un casse-tête sans fin. Pour l'équipe de suppléance, les missions sont sans arrêt changées. Lorsqu'au dernier moment, les services « ont trouvé une solution », la mission est annulée et le personnel incité à prendre un jour de repos.

En parallèle, se développent de nouveaux horaires. Alors que le personnel apprécie les horaires fixes, l'alternance des horaires matin et après-midi devient la règle. Pour la direction, les horaires variables ont l'avantage de permettre de bou-

cher les trous des plannings. Les cadres en usent et en abusent, changeant les horaires sans se gêner, à la dernière minute s'il vient à manquer quelqu'un. Il arrive même qu'elles changent l'horaire sans demander ni prévenir la personne. Elles veulent essayer de faire admettre que la vie privée n'existe pas et exigent de plus en plus d'avoir le numéro de téléphone des personnels pour pouvoir les joindre à tout moment.

L'autre aspect le plus visible est l'augmentation de la charge de travail, du fait de la diminution du personnel présent chaque jour auprès des patients.

Au fil de ces dernières années, certains postes comme les lingères, les « officières », qui assuraient la distribution des repas, ont disparu. Elles manquent au quotidien dans les salles. Et la nouvelle précarisation des agents hospitaliers, qui sont engagés en CDD et presque jamais embauchés, engendre une pression supplémentaire.

Les soignants, qui se sentent pressés comme des citrons, en ont donc assez. Dans certains services, le personnel se bat pour imposer son propre chiffrage de l'effectif nécessaire, dénonce les méthodes musclées et sans-gêne de l'encadrement. Et en effet, seule la lutte de l'ensemble des salariés hospitaliers pourra mettre un coup d'arrêt à la dégradation des conditions de travail dans les hôpitaux.

Correspondant LO

• Artus – Avrillé (Maine-et-Loire)

Un succès des travailleurs



Dans le cadre des négociations annuelles sur les salaires, les travailleurs de cette entreprise de 300 salariés de la métallurgie angevine travaillant pour l'Aéronautique se sont mis en grève pour défendre les 80 euros d'augmentation revendiqués par la CGT.

Vendredi 18 janvier, les délégués CGT, CFDT et CGC informaient les salariés en débrayage des dernières propositions de la direction : 2,6 % d'augmentation générale et 0,5 % d'augmentation individuelle. Cette proposition était rejetée de suite par les 180 grévistes réunis en assemblée générale (ouvriers, techniciens et

cadres). Alors que la direction avoue 7 millions d'euros de bénéfices pour 2007, alors que beaucoup de salaires avoisinent le smic, il semblait inacceptable d'en rester là. Lundi 21 janvier, les salariés décidaient de bloquer l'entrée de l'usine pendant deux heures le matin. La direction venue discuter avec les grévistes ne proposait rien de mieux.

Le lendemain lors d'une nouvelle réunion, les salariés décidaient donc de bloquer l'accès à l'entreprise pour les livraisons.

Mercredi 13 janvier, voyant le mouvement s'installer, la direction proposait une nou-

velle rencontre, à condition que le piquet de grève soit levé. Les grévistes refusaient et commençaient alors à préparer les braises pour les grillades du déjeuner. Finalement, c'est le directeur qui devait revenir sur sa position et accepter une augmentation de 60 euros pour tous. Le piquet a alors été levé sous les applaudissements. Au-delà du résultat, jugé comme satisfaisant par une majorité, le fait d'avoir aussi tenu tête ensemble à la direction a été l'occasion de renouer avec la lutte collective ; et c'est donc un espoir et un encouragement pour la suite.

Correspondant LO

• Nexter (ex-Giat industries) Bourges

Pas de petits fours ! Des salaires et un temps de travail décents !

Mercredi 23 janvier, les salariés de Nexter, à l'appel de toutes les organisations syndicales, ont débrayé et exprimé leur colère devant les attaques de la direction. Nous nous sommes rassemblés à plus de 200 (y compris un bon nombre de cadres), soit près de la moitié des salariés présents sur le site pour porter nos revendications.

À 14 h, la « cérémonie » des vœux du PDG fut l'occasion de lui signifier « en direct » notre colère.

Devant un buffet bien garni et prévu pour plus de 400 personnes, le PDG s'est félicité de la réussite de la société en 2007 mais a annoncé de sombres pers-

pectives pour 2008.

Nous avons interrompu son baratin et lui avons dit qu'il n'était pas question de boire avec une direction qui avait dénoncé les accords d'entreprise et voulait nous faire travailler douze jours de plus sans augmentation générale !

Et d'un seul mouvement, presque tous les présents sont sortis. Seule une trentaine de cadres est restée.

Le lendemain, beaucoup se réjouissaient de la mine déconfitée de la direction générale. Et rendez-vous a été pris le lundi 28 pour débrayer avant la première réunion de négociations sur les salaires.

Correspondant LO

• Gaz de France

GDF pleure, les coffres pleins

Pour préparer sa fusion avec Suez, Gaz de France a annoncé, en avance sur le calendrier normal, ses bénéfices prévisibles. Il s'agit de maintenir ou de faire monter le cours des actions GDF dans la perspective de la fusion avec Suez.

Selon la direction de GDF, « l'excédent brut opérationnel 2007 sera significativement supérieur à celui de l'année 2006 ». Or en 2006 les bénéfices de GDF ont dépassé les 2,3 milliards d'euros, lesquels étaient déjà en forte hausse par rapport à 2005 avec 1,743 milliard.

Ces résultats ont permis, non seulement de garnir copieusement les coffres de l'entreprise, mais également de verser de gros dividendes aux actionnaires et d'effectuer des rachats d'actions, afin d'augmenter la valeur de chacune d'entre elles, toujours dans la perspective de la fusion avec Suez.

Gaz de France n'est donc pas à plaindre. Cela ne l'empêche

pas, régulièrement, de procéder à des hausses de tarifs sous prétexte que les cours du pétrole sur lesquels sont indexés ceux du gaz ne cessent d'augmenter. Il est vrai que GDF achète la quasi-totalité de son gaz à l'étranger et que des clauses d'indexation sont prévues, dont on ne connaît d'ailleurs pas les modalités exactes.

Mais il faut croire que GDF répercute plus que la hausse de ses prix d'achat dans ses prix de vente. Sinon comment expliquer ses énormes bénéfices ?

Par-dessus le marché, GDF se plaint que le gouvernement, qui a encore son mot à dire dans la fixation des prix, ne l'ait pas laissé augmenter ses tarifs autant que l'entreprise le souhaitait. Ainsi GDF, qui a procédé récemment à une hausse de ses tarifs de 4 % pour les clients « particuliers », aurait voulu 6,1 % d'augmentation.

GDF estime que le manque à gagner dû à cette limitation se montera à 90 millions d'euros

rien que pour le premier trimestre 2008, et réclame une « compensation » pour le manque à gagner résultant des limitations de hausses que les divers gouvernements lui ont imposées dans le passé. GDF évalue ce manque à gagner à 950 millions d'euros pour les derniers dix-huit mois. Et il n'est pas dit que l'entreprise n'obtienne pas satisfaction un jour.

En attendant, c'est pour satisfaire ses actionnaires que l'entreprise impose des tarifs exorbitants à la population. Et cela alors que GDF, qui fait des économies sur tout et notamment sur la sécurité, porte une lourde part de responsabilité dans des explosions récentes, parfois meurtrières, dues au gaz, lors de travaux de voirie.

Il y a belle lurette que GDF a cessé d'être un service public. La population n'est là que pour payer et pour subir.

André VICTOR

• Renault – Flins (Yvelines)

Accident grave aux Presses : la direction responsable

Mercredi 23 janvier, vers 19 h 30, un travailleur des Presses de Renault Flins a été victime d'un accident grave, alors qu'il traversait une allée. Renversé par un engin presseur, sorte d'énorme chariot élévateur sans visibilité, il a dû être amputé des deux jambes.

Le soir même de l'accident, la première réaction de la direction a été de chercher un « responsable ». Il s'en est suivi une altercation avec des travailleurs, encore sous le choc, mais convaincus que la seule responsable est la direction.

L'atelier des Presses, qui emboutit les pièces de carrosserie, est perpétuellement encombré, non seulement par les énormes lignes d'emboutissage mais aussi par les outils de presses ; ces « moules » peuvent peser jusqu'à quarante tonnes et sont empilés les uns sur les autres, faute de place. Ajoutez à cela une circulation incessante de plus de vingt caristes et tractoristes ainsi que les manipulations permanentes des outils par les ponts roulants, tout cela avec cent cinquante ouvriers



circulant à pied dans ce dédale.

Lorsque ces engins presseurs sont arrivés pour la première fois à l'usine, les caristes ont refusé de les utiliser pendant plusieurs mois car ils n'avaient aucune visibilité. La direction a fait procéder à quelques modifications mineures puis a décidé de les mettre en circulation. Ces monstres de douze tonnes, qui peuvent transporter des charges de plusieurs tonnes, sont faits

pour circuler dans des endroits dégagés mais aux Presses, ils tiennent toute la largeur des allées. La direction a décidé de les utiliser comme des chariots élévateurs normaux parce qu'ils lui permettaient de faire des économies d'emballage.

Ces dernières années, le rythme de production s'est accéléré : il faut sans arrêt changer de fabrication, alimenter les machines en tôles à emboutir.

La direction fait la chasse aux temps morts, qu'elle appelle « arrêts caristes », mettant ainsi la pression sur les travailleurs.

Dans cet atelier, chaque année des ouvriers sont grave-

ment accidentés et gardent des séquelles de leurs blessures. Après ce nouvel accident, la direction a seulement proposé, pour se dédouaner, une séance de sensibilisation aux risques liés à la circulation des engins ! Exaspérés, les travailleurs lui ont fait remarquer que cet accident suffisait largement à la « sensibilisation » et qu'elle se moquait du monde avec ce genre de proposition ! Dans les heures qui ont suivi, ils n'ont pas pris leur poste pour discuter entre eux.

C'est la direction qui a imposé ces engins dangereux et qui nous oblige à travailler toujours plus vite. C'est sa course à la productivité qui mène inévitablement à la catastrophe ! Dans cet accident, elle est responsable et coupable !

Correspondant LO

• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Carton rouge pour la direction

Sur le site du Technocentre Renault, où 11 500 salariés conçoivent et développent les nouveaux projets de véhicules, plusieurs d'entre eux s'étaient suicidés entre octobre 2006 et début 2007. Des enquêtes avaient alors été engagées par l'Inspection du travail.

Celle-ci vient, le 7 janvier, de notifier à la direction de Renault un « avertissement ». Elle lui demande « de fournir les éléments complémentaires pour statuer sur un éventuel PV pour harcèlement moral institutionnel et obstacle à l'accomplissement des missions (de l'Inspection) en l'absence de décompte de la durée du travail ».

Le terme « harcèlement moral institutionnel » signifie qu'il ne s'agit pas d'un harcèlement de la part de quelques chefs isolés, mais que l'Inspection du travail considère qu'il s'agit d'un véritable système de gestion du personnel appliqué par l'ensemble des responsables de Renault.

C'est bien cela que vivent les travailleurs du Technocentre. Cela se traduit par des pressions pour les faire travailler plus et pour les culpabiliser. Ainsi un nouveau système de cotation des salariés a été mis en place début 2008 dans l'entretien annuel. Les délais de développement des véhicules ont été fortement réduits, ce qui contribue à intensifier le travail de tous. Il faut rendre compte tous les jours de l'avancement des dossiers, dans des réunions où les salariés sont mis en accusation.

Parallèlement à cet avertissement, le rapport final du cabinet d'expertise mandaté par le CHS-CT (Comité d'hygiène et sécurité - conditions de travail) du Technocentre confirme que 31,2 % des ingénieurs et cadres du site sont très stressés... alors que la moyenne nationale se situe à 10 %. Tous les salariés affirment qu'ils vivent une situation de sous-effectif et qu'ils disposent d'un temps insuffisant pour effectuer correctement leur travail. Le dépas-

sement de la durée légale du travail est en moyenne de deux heures par jour. Et ces heures supplémentaires ne sont pas payées.

Face à ce constat alarmant, la direction de Renault ne répond rien. Elle continue d'affirmer qu'« il faut passer d'une culture de l'effort à une culture du résultat ». Le résultat pour Renault, ce sont les profits réalisés depuis des années sur l'exploitation des salariés des bureaux et des ateliers : 14 milliards d'euros de profit net accumulé en cinq ans, entre 2000 et 2005. C'est l'engagement de Renault à augmenter les dividendes de 66 % d'ici 2009. Mais l'avertissement envoyé à Renault par l'Inspection du travail peut aussi redonner confiance aux salariés pour imposer l'arrêt des pressions et des heures supplémentaires, l'embauche et l'augmentation des salaires.

Correspondant LO

• Peugeot-Citroën – Rennes

Suppression d'une ligne de production pour mieux exploiter

Après l'usine d'Aulnay-sous-Bois, où une des deux lignes de montage doit être démontée cet été, la direction de PSA Rennes vient d'annoncer son projet de supprimer en 2010 l'une des trois lignes de montage de voitures de l'usine. Sa capacité de production serait ainsi réduite d'un quart, passant de 92 à 70 véhicules par heure.

En fait, Streiff, le PDG de PSA, veut réorganiser les usines pour les faire tourner au maximum. L'usine de Rennes n'ayant que très rarement produit plus de 70 véhicules à l'heure et n'envisageant pas d'augmenter sa production, c'est en diminuant les capacités de production qu'il compte accroître la productivité. Il veut réduire le citron pour pouvoir mieux le presser !

Les conséquences seront désastreuses pour les conditions de travail et l'emploi car la même production se fera à des cadences folles, sur deux lignes au lieu de trois et avec moins de personnes. Le travail de nuit et du samedi sera aussi généralisé quand le maximum de production sera demandé.

Les gains envisagés pour la direction de PSA, par la sup-

pression d'installations industrielles et de machines de production, se situent surtout dans ce qu'elle appelle « les frais de structure », c'est-à-dire tout le personnel non directement productif comme les ouvriers professionnels, techniciens et cadres. En juin prochain, avec l'aboutissement du plan de licenciements « volontaires », mille emplois auront été supprimés en un an dans ces catégories à Rennes, soit plus de 10 % de l'effectif total de l'usine !

Et c'est toujours le même baratin sur « la nécessaire compétitivité pour assurer la pérennité de l'usine » qui nous est servi pour justifier les sacrifices. Partout PSA fait régner un climat d'incertitude sur l'avenir des usines en prétendant qu'elles sont toutes en concurrence et que ce serait seulement les plus productives qui survivraient.

Les travailleurs ne sont pas dupes et savent que le seul but est d'augmenter les bénéfices en réduisant le nombre de postes de travail. Alors si le plan de Streiff contre les travailleurs est clairement annoncé, il faudra lui opposer un plan de lutte.

Correspondant LO

• Renault Trucks Vénissieux (Rhône)

Salaires : des annonces qui font réagir

Lors de la traditionnelle réunion salaires entre la direction de Renault Trucks et les organisations syndicales, mercredi 23 janvier, des débrayages étaient organisés dans les sites du groupe, à Vénissieux mais aussi à Blainville, à Bourg-en-Bresse et à Limoges.

À Vénissieux, nous nous sommes retrouvés à environ 150, essentiellement ouvriers, rassemblés devant les bureaux de la direction. Nous sommes ensuite passés dans les ateliers du montage moteurs puis dans les bureaux.

Mais c'est surtout à l'usine de Bourg, et dans une moindre mesure à Blainville, que les grévistes ont été les plus nombreux. À Bourg, il y avait huit cents grévistes, la moitié de l'effectif ouvrier.

Lors de la réunion salaires, la direction a annoncé 2 % d'augmentation générale pour l'année 2008, qui seront versés en deux fois, en mars et en octobre. Les autres mesures sont des mesures catégorielles qui ne concernent pas l'ensemble des travailleurs.

À l'usine de Bourg, jeudi 24, en début de poste, l'annonce par les chefs d'équipe des mesures de la direction a fait l'effet d'une provocation. Du coup, des travailleurs ont décidé de ne pas reprendre le travail et les grévistes se sont retrouvés à 500. Il y a aussi eu un débrayage à Blainville qui a rassemblé 200 personnes.

Vendredi 25 et lundi 28, la grève a continué à Bourg et à Blainville et a rassemblé plu-

sieurs centaines de travailleurs.

À Vénissieux, s'il n'y a pas eu de débrayage après la réunion salaires, l'avis unanime dans les ateliers et les bureaux était que la direction se payait la tête des salariés. Elle a même poussé la provocation jusqu'à écrire qu'en 2007, le pouvoir d'achat avait progressé, alors que les augmentations générales de salaires n'ont été que de 2,2 % pour une inflation officielle de 2,6 %. Et la direction de Renault Trucks reconnaît qu'en 2008 l'inflation sera encore supérieure.

Une deuxième réunion salaires devait avoir lieu mardi 29 janvier. De nouveaux débrayages étaient organisés ce jour-là dans les différentes usines. À Vénissieux, nous étions 300 grévistes, plus nombreux que la semaine précédente, à aller manifester jusqu'au lieu où se tenait la réunion. Celle-ci a été interrompue et les grévistes ont exprimé, devant la direction, leur indignation sur le fait que l'augmentation des cadences et des profits ne bénéficiait qu'aux actionnaires.

Devant l'ampleur du mécontentement, la direction a fait un geste en accordant finalement 1,5 % d'augmentation au 1^{er} mars, avec un talon de 30 euros, au lieu de 1 % prévu initialement ! C'est bien insuffisant au regard de ce qui nous manque tous les mois. À force de provoquer, la direction pourrait bien finir par pousser le bouchon un peu trop loin.

• Renault – Cléon (Seine-Maritime)

Premier débrayage sur les salaires



Après plusieurs années sans même un débrayage sur les salaires, la CGT avait décidé d'appeler à une journée d'action sur l'ensemble des sites Renault pour le mardi 29 janvier dans le cadre des négociations salariales avec la direction.

L'usine Renault de Cléon qui fabrique des moteurs et des boîtes de vitesses compte environ 4 700 salariés qui subissent, comme ailleurs, la baisse de leur pouvoir d'achat.

Le « contrat 2009 » du PDG Carlos Ghosn prévoit un triplement des dividendes des actionnaires pour 2009. Autant dire que Renault a de l'argent, beaucoup d'argent et que tout le monde le sait.

La CGT a appelé à Cléon à un débrayage de deux heures minimum, rejointe pour cet appel par l'ensemble des syndicats (CFDT, FO, CFTC) excepté la CFE-CGC. Les revendications CGT sont « pas de salaire en dessous de 1 500 euros net » et « + 300 euros net d'augmentation pour tous », les autres syndicats s'étant mis d'accord sur « 5 % avec un talon de 80 euros ».

Cette journée a été un succès. Il y a eu entre 900 et 1 000 grévistes sur les trois équipes. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas été aussi nombreux dans les allées des ateliers. Le cortège était joyeux, dynamique et bruyant. Et l'allure consternée

des représentants de la direction valait le coup d'être vue ! Comme d'habitude ils ne s'étaient pas ménagés pour faire du chantage aux promotions et à l'affectation de nouvelles fabrications...

Ces deux heures ne suffiront certes pas à faire céder la direction sur les 300 euros. Les assemblées générales ont donc voté à la quasi-unanimité le principe d'un nouveau débrayage avant le 16 février, jour de la prochaine négociation sur les salaires, et de faire tout pour être encore plus nombreux la prochaine fois.

Correspondant LO

• Continental – Clairoix (Oise)

Des réactions à la voracité patronale

À l'usine Continental de Clairoix près de Compiègne, une usine de pneumatiques de près de 1 300 salariés, les travailleurs ont débrayé à 80 et 95 % selon les équipes, les 24, 25 janvier et le week-end suivant pour ceux qui travaillent les samedis et dimanches. C'est un ras-le-bol qui s'est ainsi massivement exprimé : ras-le-bol des conditions de travail et des provocations de la direction qui, après avoir promis une prime de 600 euros, a annoncé qu'elle ne la verserait pas.

Après des mois de pression et malgré l'opposition de la grande majorité des travailleurs, Continental a imposé le passage aux quarante heures, suite à la signature d'un accord avec le seul syndicat CFTC. Depuis le début de l'année 2008 par conséquent, les ouvriers en

semaine doivent travailler durant des vendredis supplémentaires. Les horaires passent de 35 heures, en fait 37 h 50 de présence, à 40 heures de présence à l'usine sur l'année. Il faut donc travailler plus... et pour gagner moins. Le patron avait tenté de convaincre du bien fondé de ce passage aux 40 heures en avançant que ceux qui travaillent en 3 x 8 toucheraient 92 euros de plus par mois. Mais les travailleurs savent tout de même compter. Il s'agit de travailler cinq heures de plus par semaine, soit 20 heures par mois, dans une usine où le travail est dur. Ces 92 euros constituent une bien faible compensation.

Aussi quand, après s'être vanté de ses excellents résultats pour l'année 2007, Continental est revenu sur sa promesse de

verser les 600 euros pour l'ensemble des salariés, en expliquant en plus que les objectifs de production n'auraient pas été atteints, l'idée de montrer son mécontentement a fait le tour de l'usine. Et malgré les efforts de la direction, aidée par le syndicat CFTC, le débrayage a été un succès. Même des chefs ont arrêté le travail.

Suite à ces débrayages, la direction a proposé du coup le versement d'une prime... en juin, et à condition que les résultats en production soient satisfaisants. Cela ne convainc évidemment personne. Et quoi qu'il en soit, les travailleurs ont le sentiment d'avoir marqué des points en montrant que malgré les pressions, ils étaient prêts à se mobiliser.

Correspondant LO



Manifester dans l'usine de Vénissieux, le 23 janvier.

• ArcelorMittal – Gandrange (Moselle)

Sarkozy et Mittal comme larrons en foire

« *Ce groupe se comporte convenablement* », a dit la ministre des Finances, Christine Lagarde, à propos du projet d'ArcelorMittal de quasiment fermer l'usine de Gandrange en Moselle. Pour cette ancienne avocate d'affaires, massacrer les emplois pour faire prospérer les profits, voilà qui est donc très « convenable ».

Sarkozy, lui, a reçu M. Mittal le 28 janvier. Pas pour lui remonter les bretelles, bien sûr ! Sarkozy dit entretenir « *de bonnes relations* » avec M. Mittal – comme d'ailleurs avec la plupart des patrons. L'entretien a même, selon l'Élysée, été « *constructif* ». Mais Mittal a confirmé à sa sortie, tout sourire, qu'il maintenait ses projets tout en donnant du temps à la discussion avec les syndicats. D'ici début avril, les syndicats sont donc priés de trouver « *une alternative économique viable* ». Mais ArcelorMittal maintient sa décision de fermer l'aciérie.

Le simulacre de négociations offre à la droite l'opportunité de laisser passer les municipales. Quant aux promesses de reclassements, elles ne visent

que les emplois supprimés dans le groupe (600), pas ceux des sous-traitants qui seront aussi nombreux à perdre leur emploi. Tout le monde sait que c'est un leurre, d'une part parce qu'il y a toujours des plans de suppressions d'emplois dans plusieurs usines du groupe et, d'autre part, parce que cela se fera en renvoyant les intérimaires... qui iront grossir les files d'attente à l'ANPE.

C'est sans rire que le PDG Mittal a déclaré que sa décision a été prise « *pour le bien de tous les employés* ». Et de préciser : « *Nous voulons rendre le travail plus sûr en déménageant dans un meilleur endroit* », sous-entendu le site Arcelor de Florange. Là même où, il y a quelques semaines, un techni-



cien est mort broyé dans un laminoir tout simplement parce que, à cause des réductions d'effectifs, il travaillait seul.

À Gandrange, les travailleurs restent mobilisés et n'acceptent pas les décisions

d'ArcelorMittal. Le 25 janvier, ils étaient plus de 700 à manifester à l'appel de l'intersyndicale devant le siège du groupe situé à Luxembourg. Le 9 février, une grande marche de protestation contre la fermeture de l'usine

est prévue. Chez les travailleurs, la colère et l'écœurement sont grands de voir ces patrons fermer une usine avec autant de nonchalance qu'on ferme la porte de son frigo.

Correspondant L0

• La Poste Paris 14

Suppressions d'emplois et travail gratuit

Les facteurs de la plate-forme de distribution du courrier du 14^e arrondissement de Paris, qui compte un peu plus de 200 postiers dans ses effectifs, subissent depuis le 21 janvier une nouvelle réorganisation. Après une saignée dans les effectifs – 60 emplois disparus – il y a moins de quatre ans, la direction supprime cette fois-ci huit emplois dans le centre, dont six chez les facteurs.

Depuis des mois, la direction prépare le terrain, multipliant les réunions obligatoires sur le temps de travail, les courriers envoyés à domicile, et même des tracts contre la CGT parce que celle-ci ose contester sa politique.

La direction de La Poste présente son plan de réorganisation du travail sous le nom de « Facteur d'avenir » en prétendant qu'il y aurait des promotions et que l'esprit d'équipe et la solidarité entre les collègues

seraient développés. En fait d'autonomie et de solidarité, il s'agit surtout de nous obliger tous, promus ou pas, à faire le travail des absents.

Certes, l'auto-remplacement, depuis le 21 janvier, n'a pas été encore mis en place pour l'instant. Le 24 janvier, il y a eu près de 40 % de grévistes, qui se sont saisis de la journée nationale d'action sur les salaires pour protester contre la nouvelle organisation des tournées.

La direction, pour l'instant,

essaie de faire digérer aux facteurs le rallongement des tournées. Et ce n'est pas facile.

Alors que la fin de service est officiellement à 13 heures, il y a encore à 14 heures des dizaines de facteurs qui travaillent. Samedi 26 janvier, à 15 heures encore, des facteurs rentraient tout juste de tournée. Pire, un collègue ayant ramené un dépôt de courrier au centre parce qu'il ne voulait pas dépasser ses horaires, il a reçu à son domicile un coup de téléphone de son

chef lui ordonnant de revenir au travail finir sa distribution.

Depuis dix jours, des centaines d'heures sont ainsi effectuées à titre gratuit par les facteurs. Non contente de nous payer à coups de lance-pierres, la direction veut nous imposer le bénévolat obligatoire. Quand cela finira par déclencher la colère des postiers, ce sera bien la seule chose qu'elle n'aura pas volée !

Correspondant L0

• La Poste

Travailler à poil ?

Mardi 15 janvier, le conseil des prud'hommes d'Albi a donné raison à onze facteurs du Tarn qui demandaient que soient comptées dans leur temps de travail les minutes passées à s'habiller et se déshabiller. Ils ne demandaient en fait que l'application de la loi Aubry de 2001 sur le temps de travail qui impose aux patrons dont les employés portent une tenue de payer ou de compenser par du repos le temps mis à passer et ôter cette tenue.

Les facteurs estimaient ce temps à dix minutes par jour, les Prud'hommes l'ont évalué à six minutes... mais cela devrait

rapporter environ 1 320 euros à chaque postier pour les années écoulées depuis l'entrée en application de la loi Aubry.

Il n'y a pas que dans le Tarn que La Poste se moque des lois sociales : des centaines de recours ont été déposés et, d'après la CGT, La Poste pourrait avoir 300 millions d'euros à payer pour les 100 000 facteurs. Des réclamations pourraient aussi avoir lieu à la SNCF, à la RATP ou encore à Air France.

En attendant, c'est La Poste qui s'est pris une veste.

Cédric DUVAL

• Haute-Savoie

Halte aux fermetures d'usines !

En quelques jours, ce sont deux entreprises de fabrication de skis de Haute-Savoie qui ont annoncé des licenciements massifs.

Chez Dynastar-Quiksilver, à Sallanches, le propriétaire a annoncé la possible cession de ses marques françaises de matériel sportif et l'usine pourrait voir ses 300 emplois menacés. Les dirigeants de cette firme américaine invoquent « *un environnement économique dégradé, la crise des subprimes et une demande*

faible ». En un mot, ce n'est pas de leur faute.

Chez Salomon, à Rumilly, c'est carrément la fermeture du site qui est programmée pour la fin 2008, avec au moins 284 licenciements à la clé. Salomon est le premier contributeur au chiffre d'affaires de Amer Sports, la société finlandaise n° 1 mondial des équipements sportifs, avec 96,6 millions d'euros de profits en 2006. Donc, ce n'est pas tout à fait une PME au bord du gouffre.

Dans les deux cas, les pro-

ductions ne sont pas arrêtées, mais transférées vers des lieux où l'exploitation est plus féroce qu'ici. Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de tels coups : les importants profits accumulés peuvent très bien servir à garantir leurs revenus.

Une opération « ville morte » est prévue à Rumilly, le jeudi 31 janvier, avec rassemblement à 10 h 30. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel, afin que s'exprime la protestation populaire.

Correspondant L0

• SNCF

La direction s'en prend au droit de grève

Arrogante et sûre de son fait, la direction SNCF vient d'instaurer le service minimum sans même avoir attendu la table ronde qu'elle avait prévue le 25 janvier avec les organisations syndicales.

Les agents de conduite, les contrôleurs et les aiguilleurs ont chacun reçu une lettre les informant du nouveau dispositif en vigueur en cas de grève. Ils devront dorénavant envoyer à leurs supérieurs une « déclaration individuelle d'intention » au plus tard 48 heures avant le début de leur participation à la grève, sous peine de sanction disciplinaire et de journées de mise à pied.

Il s'agit évidemment d'une atteinte importante au droit de grève puisque cette déclaration d'intention les expose davantage à la pression de leur hiérarchie. Mais surtout, la direction espère par ce biais empêcher le caractère contagieux d'une grève.



Dans les mouvements importants, les travailleurs se déterminent surtout par l'écho que rencontre la grève et l'espoir qu'elle suscite. La grève n'est pas individuelle mais c'est un acte collectif, vivant, où les plus déterminés entraînent leurs camarades de travail dans un combat qu'ils ont engagé en premier. C'est tout cela que la direction voudrait aujourd'hui amoindrir.

Autre dispositif, la SNCF prévoit « la réaffectation des personnels disponibles » pour remplacer les grévistes. Ainsi, elle s'autorise à utiliser du personnel d'autres établissements, non concernés par la grève, comme briseurs de grève. La SNCF conseille aussi aux agents de réserve, de repos lors des grèves, de se déclarer grévistes s'ils ne veulent pas être réquisitionnés.

Le gouvernement et la SNCF veulent donc renforcer encore leur arsenal réglementaire pour tenter de réduire la combativité des cheminots. Cela n'a rien à voir avec les intérêts des usagers que la SNCF piétine quotidiennement, supprimant les effectifs, économisant sur l'entretien du matériel et des rames.

Jusqu'à présent, les organisations syndicales ont plutôt fait preuve de discrétion sur ce sujet. Mais la direction aurait tort de croire la partie gagnée. Il faut souhaiter que les cheminots réagissent à la première mise à pied frappant un gréviste. Du coup ce dispositif aura le résultat contraire et déclenchera plus de grèves qu'il n'en supprimera !

Dans l'histoire des luttes ouvrières et cheminotes, aucune menace de sanction, de réquisition et même de révocation pour fait de grève n'a jamais empêché les explosions de colère et la propagation des

grèves. Ainsi, lors de la grève des fonctionnaires en août 1953, des milliers de cheminots refusèrent d'être réquisitionnés. Le gouvernement dut retirer ses projets. Mais lorsqu'après la reprise du travail le gouvernement voulut suspendre des conducteurs, la grève reprit de plus belle et il dut annuler ses sanctions. Dix ans plus tard, en 1963, de Gaulle essuya aussi un échec en voulant réquisitionner les mineurs en grève. C'est à cause de l'inefficacité de la réquisition que le gouvernement de l'époque l'abandonna pour instaurer un préavis dans les services publics.

Le gouvernement veut aujourd'hui aller plus loin dans la remise en question du droit de grève et plaire ainsi à son électorat le plus réactionnaire et le plus antiouvrier. Mais le dispositif pourrait bien se refermer sur ses doigts.

Christian BERNAC

• RATP

Sanctions : un premier recul de la direction

À la RATP, depuis les grèves de novembre dernier, la direction cherche à prendre sa revanche sur des grévistes.

Sur la ligne 8 (Balard-Créteil), elle menaçait deux conducteurs de sanctions importantes, pouvant aller jusqu'à cinq jours de mise à pied avec mutation d'office. En réponse, un préavis avait été déposé pour le 25 janvier. La nouvelle procédure obligeant les agents à déclarer 48 heures à l'avance s'ils seront grévistes ou pas ne les a pas dissuadés. Au contraire, la très grande majorité des conducteurs de la ligne s'étant par avance déclarés grévistes, la direction a préféré reculer et revoir largement à la baisse les sanctions.

Au dépôt des Lilas, plus d'une trentaine de grévistes sont convoqués dans les jours à venir en vue de sanctions. Le 30 janvier, jour de la première convocation, un rassemblement est prévu, dans le dépôt. L'Union locale CGT de Bagnot organise de son côté un rassemblement de soutien à l'extérieur du dépôt.

Au réseau ferré, la CGT indique que sur sept lignes de métro la direction a déposé des plaintes et tente, vainement, de recueillir des preuves contre

d'anciens grévistes. La direction s'en prend à des grévistes, leur reprochant d'avoir actionné des rupteurs d'alarme. Elle prétend qu'il s'agit là d'actes de malveillance qui auraient pu avoir de graves conséquences sur la sécurité ferroviaire. C'est un mensonge. Si manquement à la sécurité il y a eu, il est d'abord dû à la direction qui, lors des grèves, a laissé circuler quelques trains aux heures de pointe. Vu l'affluence extraordinaire qu'il y avait alors sur les quais, des voyageurs sont allés jusqu'à monter sur les tampons entre les voitures, au péril de leur vie.

La CGT a déposé un préavis de grève au métro et au RER, pour soutenir deux conducteurs de la ligne 6 qui passent au tribunal le 1^{er} février, et elle appelle à un rassemblement devant la 10^e chambre du tribunal de grande instance de Paris à 13 heures.

Il est inacceptable que la direction veuille transformer en délinquants des grévistes qui n'ont fait que se défendre et défendre les autres travailleurs. Il faut donc que les mouvements de protestation prévus soient les plus massifs possible.

Correspondant L0

• Zone aéroportuaire de Roissy

La fermeture des parkings, c'est du temps de travail en plus



Vu l'étendue de la zone de travail, l'emplacement des parkings du personnel et l'organisation des navettes les desservant ont des répercussions importantes sur le temps de travail réel des salariés de la zone aéroportuaire de Roissy.

C'est sans tenir aucune compte de ce fait d'évidence qu'Aéroports de Paris vient de décider, pour le 31 janvier, la fermeture du parking PK en zone de fret, plusieurs centaines de travailleurs se voyant donc imposer d'autres emplacements de parking.

Pour beaucoup cela va se traduire par un allongement de 20 minutes du temps de trajet entre le parking et le lieu de travail effectif, deux fois par

jour évidemment. Et ce temps de trajet une fois sur l'aéroport s'ajoute souvent à des déplacements de plus de 50 km séparant le lieu d'habitation de Roissy. Quarante minutes en plus par vacation, non rémunérées, ce serait treize heures par mois perdues pour les loisirs et la vie de famille. Alors c'est NON !

Les différents employeurs qui paient ces places de parking pour leurs salariés n'ont pas bronché, peu important pour eux les conditions de transport, ils veulent simplement des travailleurs à l'heure pour pointer. Et plutôt que de créer de nouvelles navettes ou d'en renforcer certaines sur les nouveaux emplacements, la société Transroissy, qui assure

les bus internes de la plate-forme, en profite pour supprimer les postes des chauffeurs qui desservent le PK ; pour trente-cinq d'entre eux, il n'y a pas de reclassement prévu sur la plate-forme.

La direction d'ADP, qui veut rentabiliser au maximum les terrains, vient d'annoncer un plan d'investissements de 2,4 milliards d'euros. La majeure partie sera dédiée aux grands travaux sur Roissy, dont un centre commercial. Par contre, rien n'est prévu pour les 85 000 salariés.

Le mécontentement est grand parmi les salariés concernés, et il n'est pas dit que cette fermeture passe sans réaction.

Correspondant L0

• Italie

La fin du gouvernement Prodi

Le chef du gouvernement italien a dû démissionner le 24 janvier après avoir été mis en minorité au Sénat. C'est la fin du gouvernement de Romano Prodi, installé au printemps 2006 après la victoire de la coalition de centre gauche contre celle de droite dirigée par Berlusconi. Au Sénat, la majorité gouvernementale ne tenait qu'à quelques voix, et il a suffi de peu de choses pour qu'elle fasse défaut à Prodi.

Pendant les vingt mois qu'a duré ce gouvernement, toutes la droite a dénoncé le fait qu'il aurait été l'otage de la « gauche radicale » faisant partie de la majorité. Mais cette gauche dite radicale, composée du Parti de la Refondation communiste et du Parti des Communistes italiens, n'a au total fait que des critiques bien légères à la politique antiouvrière de Prodi. En fait elle en est restée solidaire jusqu'au bout, au prétexte qu'il ne fallait pas faciliter le retour de Berlusconi, et si Prodi est tombé, ce n'est pas sa faute : c'est parce qu'un petit parti du centre, l'Udeur (Union des Démocrates pour l'Europe) de Clemente Mastella, s'est retiré de la majorité au motif que l'épouse de Mastella fait l'objet d'une procédure de justice pour tentative de concussion.

En clair, le clan Mastella aurait exercé des pressions pour obtenir la nomination de personnes recommandées. Considérant que les enquêtes sur de tels faits sont de « l'acharnement » contre lui, il retire son soutien au gouvernement... Cela en dit long sur le personnage, mais il reste que c'est au nom de la

solidarité avec ce genre de politicien que tous les partis de gauche ont cautionné la politique de Prodi.

En vingt mois, celui-ci a eu le temps de reculer l'âge de la retraite et aussi de prendre quelques mesures scélérates contre les immigrés, tout en oubliant ses promesses d'augmenter le pouvoir d'achat et de faire reculer la précarité. Il a eu pour tout cela le soutien des syndicats. En revanche il s'est largement discrédité auprès des travailleurs qui avaient pu espérer que le retour de la gauche au pouvoir aurait changé quelque chose pour eux. La droite est plus que jamais à l'offensive et Berlusconi semble en passe de revenir en force.

Ainsi, le soutien des syndicats et des organisations de gauche à ce gouvernement n'aura abouti qu'à désarmer les travailleurs face à de nouvelles attaques. Ceux-ci n'ont certes pas à regretter Prodi. En revanche il leur faudra retrouver le terrain de la lutte, pour regagner le terrain perdu et faire face aux attaques qui ne manqueront pas de venir, que ce soit de la part du patronat ou du successeur de Prodi, quel qu'il soit.

André FRY

• Niger

Quand Areva dit faire le bonheur des peuples

Le groupe nucléaire Areva vient de conclure un accord avec le gouvernement du Niger portant sur l'ouverture d'une nouvelle mine d'uranium et l'augmentation du prix auquel il achète cette matière première. Commentant cet accord dans Le Figaro, le PDG d'Areva Anne Lauvergeon parle « d'accord bénéfique pour les Nigériens », ajoutant que son groupe s'inscrit « dans une logique de développement durable ».

Développement durable d'Areva, premier groupe nucléaire mondial, et de ses profits, c'est certain. Quant au développement du Niger, c'est une autre affaire. Cela fait des dizaines d'années que la Cogema, puis son héritier Areva exploitent des mines d'uranium dans ce pays. Or, il est et reste l'un des pays les plus pauvres du monde et même le dernier dans le classement par l'indice du développement humain.

Anne Lauvergeon se targue du fait qu'Areva fait des efforts « en termes d'hôpitaux et de santé ». C'est possible, mais un hôpital offert par la multinationale ne soignera jamais autant de Nigériens que l'exploitation de la mine n'en rend malades. Pour obtenir trois kilos d'uranium, il faut extraire une tonne de cailloux, les concasser, les filtrer, les traiter. Les mines d'Areva réduisent donc en poussière, radioactive qui plus est, des millions de tonnes de minerai chaque

année. Les déchets sont simplement entassés, à l'air libre, sur des dizaines d'hectares. Rien d'étonnant de ce fait que l'eau soit polluée alentour, que des ferrailles radioactives parsèment une région où la perspective de trouver du travail a attiré des dizaines de milliers de personnes. Quant aux poumons des milliers de travailleurs, actifs ou retraités, ils n'ont fait l'objet d'aucune étude à ce jour.

En juillet dernier, un fût provenant des mines du Niger a été endommagé à son arrivée en France. Il a perdu cinq grammes de son contenu. La totalité du convoi a été décontaminée, les soutes du bateau qui avait transporté les fûts l'ont été également. C'est bien la moindre des choses. Mais au Niger, c'est à l'air libre que le minerai est traité et par camion ouvert qu'il est transporté...

Anne Lauvergeon évoque un « partenariat historique et sincère » (entre Areva et le Niger) qui a su résister aux mauvais jours ». Les « mauvais jours », ce sont ces derniers mois durant lesquels le gouvernement nigérien a essayé d'obtenir une

hausse du prix de l'uranium. Après six mois de bras de fer, marqués par l'intervention aussi bien de barbouzes et de bandes armées que du gouvernement français, l'expulsion d'un cadre d'Areva, l'incarcération de deux journalistes français coupables d'avoir noué des contacts avec la rébellion touareg, la firme a fini par conclure en acceptant de payer l'uranium 50 % plus cher qu'auparavant, mais quand même encore au tiers du prix pratiqué sur le marché mondial. Les deux journalistes ont été libérés contre rançon après la signature de l'accord, mais pas leur chauffeur nigérien.

En vertu de l'accord, Areva pourra ouvrir une nouvelle mine, dans les mêmes conditions que les précédentes, et doubler sa production. Et Lauvergeon de conclure, en substance, que devant les perspectives ouvertes par les nouvelles constructions de centrales nucléaires, ce n'est pas cher payé.

On s'en serait douté.

Paul GALOIS

Dans la mine d'uranium d'Arlit au Niger.



• Allemagne

Une claque pour la réaction

Les élections régionales qui ont eu lieu, le 27 janvier, dans deux Länder de l'Ouest de l'Allemagne ont représenté un revers pour la CDU, le parti de droite de la chancelière Angela Merkel qui recule de 5,8 % en Basse-Saxe.

Mais le plus réjouissant est que Roland Koch, ministre-président sortant de Hesse, perd 12 points. Il s'était fait élire pour la première fois en 1999 en menant une campagne contre le projet du gouvernement Schröder d'alors d'accorder (dans le cadre d'une légère modification du droit de

la nationalité, qui est encore plus restrictif qu'en France) la double nationalité aux immigrés d'origine turque. Cette fois il a fait campagne pour l'aggravation des peines des jeunes délinquants issus de l'immigration. Ces propos nauséabonds, frisant ceux de l'extrême droite, ont donc été sanctionnés par l'électorat et c'est tant mieux.

Le Parti Social-Démocrate SPD, qui gouverne au niveau fédéral avec la CDU dans le cadre d'une grande coalition et est aussi atteint par un certain discrédit, s'en sort mieux. En Basse-Saxe, il ne perd que

3,1 points. Mais en Hesse il progresse de 7,6 points. Il est vrai que sa candidate a mis en avant l'introduction d'un salaire minimum, une idée qui trouve d'autant plus un écho dans l'opinion populaire que celui-ci n'existe pas jusqu'à présent en Allemagne.

Mais c'est surtout Die Linke (La Gauche) qui progresse. Ce parti créé en juin dernier par la fusion du Parti du Socialisme Démocratique (PDS), lui-même issu de l'ancien parti stalinien au pouvoir en Allemagne de l'Est et de l'Alternative électorale - Travail et justice sociale formée en 2004 par

des syndicalistes et des sociaux-démocrates en rupture avec le SPD, franchit dans les deux cas la barre des 5 %, avec 5,1 % des suffrages en Hesse et 7,1 % en Basse-Saxe.

Après Brême en mai 2007, c'est donc le troisième parlement régional de l'Ouest du pays dans lequel Die Linke obtient des élus. Et en Basse-Saxe, une militante du DKP, le Parti Communiste Allemand, qui figurait sur la liste de Die Linke, entre même au Landtag. C'est la première fois depuis les années 1950 et son interdiction en 1956 que le PC obtient ainsi un élu à ce

niveau.

Dans un contexte, où, depuis des années, les attaques contre le monde du travail (recul à 67 ans de l'âge de la retraite, réduction des allocations de chômage, baisse du pouvoir d'achat, licenciements, etc.) se multiplient, cette évolution est plutôt réconfortante. Il reste que, pour faire reculer le patronat et les politiciens à son service, il faudra que le mécontentement se fasse entendre bien au-delà des urnes.

Henri MARNIER